

Sotheby's EST. 1744



# modernisme

Photographies Provenant d'une Importante Collection Privée

PARIS | 9 NOVEMBRE 2018





COUVERTURE  
LOT 6  
DOS DE COUVERTURE  
LOT 5  
CETTE PAGE  
LOT 4



# modernisme

Photographies Provenant d'une Importante Collection Privée



# modernisme

Photographies Provenant d'une Importante Collection Privée

**VENTE À PARIS**  
**9 NOVEMBRE 2018**  
**VENTE PF1830**  
**15 H 00**

## EXPOSITION

samedi 3 novembre  
10 h - 18 h

lundi 5 novembre  
10 h - 18 h

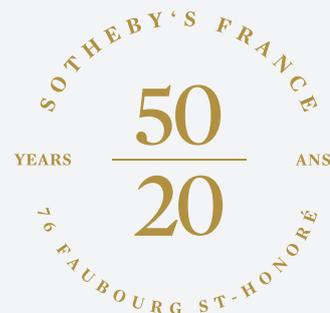
mardi 6 novembre  
10 h - 18 h

mercredi 7 novembre  
10 h - 18 h

jeudi 8 novembre  
10 h - 20 h

76, Rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris  
+33 1 53 05 53 05  
sothebys.com

Vente dirigée par Pierre Mothes  
Agrément du Conseil des Ventes Volontaires de Meubles aux  
Enchères Publiques n° 2001-002 du 25 octobre 2001



Sotheby's France fête un double anniversaire cette année, célébrant l'ouverture de son premier bureau à Paris il y a **50 ans** et, il y a **20 ans**, son installation à la galerie Charpentier. Ces deux dates consacrent l'arrivée de Sotheby's en France et le lancement de ses ventes publiques sur le marché français. En vingt ans, notre siège parisien fut le théâtre d'extraordinaires événements de qualité rare qui marqueront le marché de l'art pour toujours. Nous tenons à vous remercier chaleureusement d'avoir contribué à ce grand succès.

This year, Sotheby's Paris celebrates two important anniversaries: the first Sotheby's offices opened in Paris fifty years ago and Sotheby's moved to its Galerie Charpentier headquarters twenty years ago. These two dates also mark the arrival of Sotheby's in France and the launch of our first public auctions on the French market. Over the last twenty years, our Paris headquarters have borne witness to numerous exceptional events which has left their mark on the art market for ever. We thank you all of you for contributing to our success.

**Sotheby's**  
EST. 1744

# Sotheby's France



© SAMUEL KIRSZENBAUM

**Mario Tavella**  
Président-directeur général,  
Sotheby's France  
Chairman, Sotheby's Europe



© LAURENCE MARY

**Cécile Bernard**  
Directrice générale



**Cyrille Cohen**  
Vice-président



**Anne Heilbronn**  
Vice-présidente



**Stefano Moreni**  
Vice-président



**Pierre Mothes**  
Vice-président

## Spécialistes Responsables De La Vente

Pour toute information complémentaire concernant les lots de cette vente, veuillez contacter les experts listés ci-dessous

### PARIS



**Jonas Tebib**  
*Directeur du département*  
+33 (0)1 53 05 52  
jonas.tebib@sothebys.com



**Laura Borsik**  
*Administrateur*  
+33 (0)1 53 05 52 41  
laura.borsik@sothebys.com

### RÉFÉRENCE DE LA VENTE

PF1830 "MODERNISM"

### ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES & ORDRES D'ACHAT

+33 (0)1 53 05 53 48  
Fax +33 (0)1 53 05 52 93/94  
bids.paris@sothebys.com

Les demandes d'enchères téléphoniques doivent nous parvenir 24 heures avant la vente.

### ENCHÈRES DANS LA SALLE

+33 (0)1 53 05 53 05

### LONDRES



**Brandei Estes**  
*Directeur du département*  
+44 (0)20 7293 5586  
brandei.estes@sothebys.com



**Justine Gruser**  
*Spécialiste*  
+44 (0)20 7293 5586  
justine.gruser@sothebys.com



**Charlotte Gardner**  
*Senior administrateur*  
+44 (0)20 7293 5430  
charlotte.gardner@sothebys.com

### ADMINISTRATEUR DE LA VENTE

Laura Borsik  
laura.borsik@sothebys.com  
+33 (0)1 53 05 52 41  
Fax +33 (0)1 47 42 22 32

### PAIEMENTS, LIVRAISONS ET ENLEVEMENT

Post Sale Services  
Jean-Luc Rougier  
Post Sale Manager  
Tel + 33 1 (0) 53 05 53 67  
Fax + 33 1 (0) 53 05 52 11  
frpostsaleservices@sothebys.com

### NEW YORK



**Emily Bierman**  
*Directeur du département*  
+1 212 894 1149  
emily.bierman@sothebys.com



**Aimee Pflieger**  
*Spécialiste*  
+1 212 894 1149  
aimee.pflieger@sothebys.com



**Anaïs Feyeux**  
*Spécialiste*  
+1 212 894 1149  
anais.feyeux@sothebys.com

### SERVICE DE PRESSE

Sophie Dufresne  
sophie.dufresne@sothebys.com  
+33 (0)1 53 05 53 66

### PRIX DU CATALOGUE

30 € dans nos bureaux

### ABONNEMENTS AUX CATALOGUES

+33 (0)1 53 05 53 05  
+44 (0)20 7293 5000  
+1 212 606 7000  
cataloguesales@sothebys.com  
sothebys.com/subscriptions

Remerciements: Julie Bihel



**Hermione Sharp**  
*Spécialiste associé*  
+1 212 894 1149  
hermione.sharp@sothebys.com



**Lucie Kessler**  
*Administrateur*  
+1 212 894 1149  
lucie.kessler@sothebys.com



## Sommaire

3	INFORMATIONS SUR LA VENTE
5	SPÉCIALISTES
8	<b>MODERNISME: PHOTOGRAPHIES PROVENANT D'UNE IMPORTANTE COLLECTION PRIVÉE: LOTS 1-12</b>
37	FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT
38	AVIS AUX ENCHÉRISSEURS GUIDE FOR ABSENTEE BIDDING
39	ABSENTEE BID FORM
40	INFORMATIONS IMPORTANTES DESTINÉES AUX ACHETEURS
42	EXPLICATION DES SYMBOLES
43	INFORMATION TO BUYERS
45	EXPLANATION OF SYMBOLS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
48	ESTIMATIONS ET CONVERSIONS ENTREPOSAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS
50	NOTES
51	DÉPARTEMENT INTERNATIONAL
52	INDEX SOTHEBY'S EUROPE

# modernisme

Photographies Provenant d'une Importante Collection Privée

Nous sommes très heureux de pouvoir présenter à la vente cette importante collection privée rassemblée avec patience et passion et qui met à l'honneur la photographie moderniste à travers 12 tirages d'une rareté, provenance et qualité exceptionnels.

Le XXe siècle est marqué par l'apparition constante d'avancées technologiques, accompagné par la créativité débordante des différents courants d'avant-gardes poussant les esprits vers un renouveau. Ces innovations et manifestes ont donné de nouvelles règles et libérés les artistes. La vision académique précédente du médium est balayée, laissant la place à la créativité. La photographie est bien le médium de la modernité.

Un des piliers de ces changements, Edward Steichen, nous montre une image du *Washington Bridge* avec une incroyable audace dans l'angle de vue et le cadrage (lot 2). Paul Strand lui se concentre sur la précision du langage formel et de la composition comme le montre si bien le

*Boats and Sheds* (lot 7) et nous fait plonger dans la matière et la délicatesse des perles d'eau (lot 6). Kertész quant à lui nous offre une esthétique radicale et moderne dans *Cello Study* (lot 3), un de ses plus grands chefs-d'œuvre, réduisant le violon à son expression la plus simple et la plus intense. Dans un registre différent Man Ray prend des portraits surréalistes de son entourage et de ses amis artistes, tel ce beau portrait de Giacometti (lot 5) tant dit que Brassai nous livre son portrait de Paris avec une vision inquiétante et sublime à la fois (lot 10). Sans oublier la portée sociale et constructiviste visible dans l'accumulation des gymnastes de Rodchenko (lot 4)

Les contextes, carrières et histoires personnelles de ces artistes reflètent toute la diversité dont le modernisme a fait l'objet et dont une sélection de cette collection d'envergure tente de se faire le condensé. Elle nous montre également comment de l'abstraction à la figuration, les genres intemporels du portrait, du paysage, de la nature morte et du nu ont été réinventés et ont contribué à changer notre regard sur le monde.

We are very pleased to present at auction this distinguished private collection brought together with patience and passion celebrating modernist photography through 12 prints of exceptional quality, rarity and provenance.

The 20th century is characterized by constant technological advancements, accompanied by the overflowing creativity in the different avant-garde movements pushing for a renewal. Innovations gave new rules and liberated the artists. The academic vision of the turn of the century was replaced by boiling creativity. Photography is truly the medium of modernity.

One of the main figures in these changes, Edward Steichen, shows us an image of the *George Washington Bridge* with an incredible audacity of angles and framing (lot 2). Paul Strand focuses on the visual language and composition in *Boats and*

*Sheds* (lot 7) and in the delicate water drops (lot 6). Kertész on the other hand offers us a radical and modern aesthetic in *Cello Study* (lot3), one of his masterpieces, where the violin is reduced to its purest and most intense expression. Altogether different, Man Ray makes surrealist portraits of his close friends and artists, such as this portrait of Giacometti (lot 5) while Brassai shows his sublime portrait of Paris by night (lot 10). One cannot forget the social and constructivist vision that is apparent in the accumulation of the gymnasts as captured by Rodchenko (lot4)

The contexts, careers and personal stories of all these artists reflect the diversity of modernism which this collection is highlighting through its different prints. It shows us also how all the different genres (abstraction, portrait, nude, landscape) have been reinvented and contributed to change our view on the world.

# Ansel Adams

1902 - 1984

## WINTER, YOSEMITE VALLEY, CALIFORNIA, 1933

tirage argentique d'époque contrecollé sur carton d'origine  
signé au crayon sur le carton  
au verso, titré et numéroté 18 au crayon et label 3 (utilisé de 1930 à 1935) collé sous passe-partout et encadré  
tirage 23,9 x 18,6 cm; 9 ½ x 7 ¼ in.  
carton 42,2 x 33,1 cm; 16 ¼ x 13 in.

vintage silver print flush-mounted to original cardboard  
signed in pencil on the mount, on the reverse, titled and numbered 18 in pencil and the photographer's San Francisco label 3 (used from 1930 to 1935) adhered  
matted and framed

Cette épreuve a fait partie de la première exposition personnelle d'Ansel Adams au Delphic Studio de New York en 1933. La liste d'œuvres communiquée par le photographe à la galerie inclut ce tirage au numéro 18 comme inscrit au crayon par le photographe au dos du montage.

Les échanges entre Alma Reed, gérante de Delphic Studio, et Ansel Adams nous indiquent que les photographies de cette exposition sont

montées sur carton et titrées au crayon au verso par Ansel Adams. Nous apprenons également que ce tirage fait partie des premiers vendus lors de l'exposition.

This print was part of Ansel Adams' first solo exhibition at the Delphic Studio in 1933 in New York. The record list sent by Ansel Adams to the gallery is listing a print numbered with the same number 18 and titled as on the reverse of the mount.

The letters between Alma Reed, Director of the Delphic Studio and Ansel Adams highlight that every print was mounted and titled by Ansel Adams. This specific print was one of the first ones sold at the exhibition.

### PROVENANCE

Delphic Studio, New York, 1933  
Collection particulière, New York  
Sotheby's New York, *Photographs*, 23 avril 1994, lot 143  
Galerie Zur Stockereg, Zurich  
Acquis au précédent par le propriétaire actuel

### EXPOSITION

Delphic Studio, New York, 1933

### BIBLIOGRAPHIE

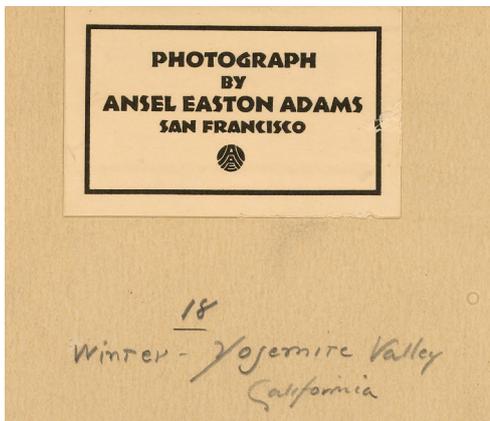
Curry, Kathy, Esther Adler, et Museum of modern art. *American Modern : Hopper to O'Keeffe* [Exhibition, Museum of Modern Art, New York, August 17, 2013 - January 26, 2014]. 1 vol. New York: the Museum of modern art, 2013.

New York. An American Place. "William Einstein and Ansel Adams," October 1, 1936–November 1, 1936.

New York. The Metropolitan Museum of Art. "Thirty Photographers: A Selection from the Museum's Collection," April 12, 1969–June 1, 1969.

The Metropolitan Museum of Art. "The Collection of Alfred Stieglitz," May 18, 1978–July 16, 1978.

‡ 50,000-80,000€ 59,000-94,000US\$



Détails au dos du tirage  
Details on reverse



# Edward Steichen

1879 - 1973

## GEORGE WASHINGTON BRIDGE, 1931

tirage argentique d'époque  
au verso, titré au crayon  
sous passe-partout et encadré  
34,8 x 27,8 cm; 13 ¾ x 11 in.

vintage silver print on the reverse, titled in pencil  
matted and framed

Réalisé pour une commande du magazine *Vanity Fair* en 1932, Steichen met en scène un exemple novateur de l'ingénierie des années 30. En effet, lors de son ouverture, le Washington Bridge était le pont qui possédait la plus longue portée au monde (1067m).

Le choix de la prise de vue en contre-plongée accentue l'aspect de grandeur du pont tandis que la deuxième arche sert de point de fuite à la composition. Le sujet du « pont » avait d'ailleurs été célébré par les impressionnistes comme un thème nouveau de la vie moderne.

Beaumont Newhall a également inclus un tirage de cette photographie dans l'exposition : « *PHOTOGRAPHY 1839-1937* » du Museum of Modern Art (MoMa) de New-York en 1937. On en trouve la trace dans le chapitre consacré à la Photographie contemporaine, PI 571.

Initialement reconnu comme pictorialiste, à partir de 1902, Edward Steichen collabore activement avec Alfred Stieglitz pour l'édification de Photo-Secession, de la galerie 291 et de la revue *CAMERA WORK*. Le troisième temps de sa carrière lui ouvre les portes du Moma dont il devient directeur du département photographique en 1947.

First made on assignment for *Vanity Fair* magazine for its January 1932 issue, Steichen focuses on the subject of an innovative example of modern architecture from the 1930s. When it opened in 1931, it was the longest suspension bridge in the world. The choice of the angle emphasizes the scale of the bridge while giving it depth. The subject of *the bridge* was also celebrated by the impressionists as a symbol of modernity.

Beaumont Newhall included a print of this image in his early exhibition (*Photography 1839-1937*) at The Museum of Modern Art, New-York.

## PROVENANCE

Collection particulière, Californie  
Edwynn Houk, New York  
Galerie Zur Stockeregg, Zurich

## BIBLIOGRAPHIE

Expand Steichen, Edward. *A Life in Photography . Edward Steichen. Published in Collaboration with the Museum of Modern Art.* Édité par Museum of modern art. London: W. H. Allen, 1963  
New York, Museum of Modern Art, *Murals by American Painters and Photographers*, 3 - 31 May 1932  
Beaumont Newhall, *Photography 1839-1937* (New York: The Museum of Modern Art, 1937), 41.

‡ 60,000-80,000€ 70,500-94,000US\$



# André Kertész

1894 - 1985

## CELLO STUDY, 1926

tirage argentique d'époque, monté sur carton signé, daté *June 6 1984* au crayon et tamponné au verso sous passe-partout et encadré

tirage 22,8 x 4,9 cm; 8 ¾ x 2 ¾ in.  
carton 36,8 x 25,4 cm; 14 ½ x 10 in.

vintage silver print, mounted to card signed, dated *June 6 1984* in pencil and stamped on the reverse  
matted and framed

See *catalogue note* at [SOTHEBYS.COM](http://SOTHEBYS.COM)

## PROVENANCE

Collection privée de l'artiste jusqu'en 1984  
Edwynn Houk, New York  
Galerie Zur Stockeregg, Zurich

## BIBLIOGRAPHIE

Sandra S. Phillips, Weston Naef, Davis Travis, *André Kertész: Of Paris and New York*, catalogue d'exposition, The Art Institute of Chicago, 1985, cat. no. 19, ill. p. 138;

Nicolas Ducrot, *André Kertész: Sixty Years of Photography*, Penguin Books, Londres, ill. p. 120. 'Distorsions, André Kertész' par Nicolas Ducrot, Editions du Chêne, Paris, 1976, (ill.).

‡ 400,000-600,000€ 470,000-705,000US\$

Selon la galerie Edwynn Houk, représentant l'Estate d'André Kertész, cette épreuve d'époque provient directement de la collection personnelle d'André Kertész.

L'artiste a gardé cette épreuve d'époque tout au long de sa vie. Il en a tiré trois ou quatre exemplaires, tous d'époque et réalisés Boulevard Montparnasse en 1926. Pour André Kertész, il s'agit de l'une de ses plus fortes images de sa période parisienne et nous pourrions dire également l'une des plus fortes de la photographie moderne.

Arrivé en France en 1925, André Kertész démontre rapidement aux éditeurs son habileté à manier l'image et le papier photographique.

La poésie de ses cadrages nous plongent immédiatement dans l'abstraction. Ici, Kertész se concentre sur la partie sensible et musicale de l'instrument. Le violoncelle est réduit à son plus simple appareil et les lignes verticales formées par les cordes n'attendent plus que le croisement horizontal de l'archet pour nous faire vibrer.

Le violoniste Feri Roth, commande une série de photographies afin de communiquer sur son nouveau quartet. André Kertész signe alors l'un de ses plus grands chefs-d'oeuvres. Le cadrage est radicale et c'est bien là le style de ce maître de la photographie moderne.

This photograph is accompanied by a letter from Edwynn Houk Gallery, representing Kertész Estate certifying that this vintage print came directly from the private collection of André Kertész. He owned it during his entire life. It is believed that this print is one of three or four made by the photographer from the negative at the same time in 1926 while living in Paris on Boulevard Montparnasse. According to Kertész, this is one of his favorite images from Paris. It is certainly also one of the most representative images of modern photography.



# Alexander Rodchenko

1891 - 1956

NA KRASNOI PLOSHCHADI RITMICHESKAIA  
GIMNASTI[IKA] (GYMNASTIQUE RYTHMIQUE  
SUR LA PLACE ROUGE), 1936

tirage argentique d'époque monté sur montage original au verso du tirage, signé, titré au crayon et tampon de la collection Rodchenko et Stepanova sur le montage, signé, daté 1936 et titré *Parad 1 maia 1936, Moskva* au crayon dos du montage, tampon de la collection Rodchenko et Stepanova et étiquette d'exposition "Société pour les relations culturelles entre l'URSS et l'étranger" annoté à l'encre *Rodtchenko - A la parade de la culture physique*

tirage 29,5 x 48,6 cm; 11 1/2 x 19 in  
montage 44 x 64,2 cm; 17 1/4 x 25 in.

vintage silver print, mounted to original mount on print verso, signed, titled in pencil and collection stamp of Rodchenko and Stepanova on mount, signed, dated 1936 and titled *Parad 1 maia 1936, Moskva* in pencil on mount verso, collection stamp of Rodchenko and Stepanova and exhibition label "Société pour les relations culturelles entre l'URSS et l'étranger" annotated in ink *Rodtchenko - A la parade de la culture physique*.

## PROVENANCE

Collection Alexander Rodchenko et sa femme Varvara Stepanova  
Par descendance à la fille du photographe. Varvara Rodchenko  
Collection privée 1960s  
Christie's London, 29 October 1992, lot 126  
Galerie Zur Stockeregg, Zurich

## EXPOSITION

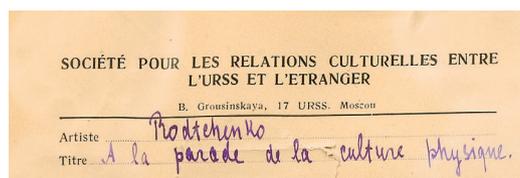
*Société pour les relations culturelles entre l'URSS et l'Etranger*

‡ 50,000-80,000€ 59,000-94,000US\$

Il s'agit ici d'un grand tirage d'exposition qui selon l'étiquette a été exposé à la SOCIÉTÉ POUR LES RELATIONS CULTURELLES ENTRE L'URSS ET L'ÉTRANGER. Ce tirage est issu de la collection d'Alexander Rodchenko et de sa femme Varvara Rodchenko comme en témoigne le tampon au dos de l'œuvre. Il a ensuite fait partie d'un ensemble donné par Varvara Rodchenko, la fille de l'artiste dans les années 1960 et formait une grande collection de photographie soviétique des années 1920-1960.

La photographie de Rodchenko est sans doute la plus avant-garde et moderne de la période post-révolutionnaire des années 1920 en Russie. Caractérisée par des angles de vues, des cadrages serrés et des vues à contre plongées, ces effets inattendus et novateurs ont servi à documenter les changements rapides de la société.

This print is a large exhibition size work which according to the label was exhibited at the Society of Cultural relations between the USSR and abroad. This print comes initially from the collection of Alexander Rodchenko and his wife Varvara Rodchenko according to the collection stamp on the back of the work. It was then given by the artist's daughter Varvara Rodchenko in the 1960s as part of an important collection of Soviet Photography dating from the 1920s-1960s. Using close crops, extreme angles and close-ups, the innovative compositions of Rodchenko were used in the purpose of documenting the rapid changes in the contemporary life. He is considered as one of the most influential and modern photographers of the 1920s Post-Revolutionary Russia.



Étiquette au dos du montage  
Exhibition label on mount verso



# Man Ray

1890 - 1976

ALBERTO GIACOMETTI, 1934

tirage argentique solarisé d'époque au verso, tampon "Photograph by Man Ray" (M22 - période hollywoodienne 1940-1951) et annoté *Original* au crayon par l'artiste sous passe-partout et encadré 29,1 x 22,9 cm; 11 ½ x 9 in.

vintage solarized silver print on reverse, stamp "Photograph by Man Ray" (M22 - Hollywood period 1940-1951) and annotated *Original* in pencil by the artist matted and framed

## PROVENANCE

Michael Senft, New York  
Galerie Zur Stockeregg, Zurich

## BIBLIOGRAPHIE

Philippe Sers, *Man Ray – Photographs*, Thames and Hudson Ltd, London, 1982, pl. 23 (variant); *Self Portrait – Man Ray*, Bloomsbury, London, 1988, p. 203 (variant).  
Zervos, 1932, p. 339 (variante)  
*Man Ray Portraits*, 1963, n.p. (variante)  
Tokyo, 1984, p. 58  
*Self Portrait*, 1988, p. 203 (autre cadrage)  
Turin, 1995, p. 138 (variante)  
Centre Pompidou, 1996, p. 318 (variante)  
Tokyo, 1996-97, p. 84 (variantes)  
Milan, 1998, p. 110 (variante)

± 80,000-120,000€ 94,000-141,000US\$

Ce portrait du sculpteur Alberto Giacometti est réalisé par Man Ray en 1932.

Man Ray solarise son tirage. Cette technique lui permet de mettre en valeur le contour du visage sur l'arrière-plan grâce à une inversion des tons. Ce procédé fut découvert accidentellement par l'assistante et compagne de Man Ray, Lee Miller.

Lee Miller était en train d'effectuer le développement de certains tirages dans la chambre noire lorsqu'elle sentit une souris lui frôler les pieds. La jeune femme effrayée poussa alors un cri et alluma la lumière. « Les cuves étaient pleines de négatifs dont le développement s'achevait. Les noirs devinrent blancs, une ligne apparut sur le contour des corps, qui semblaient nimbés d'un halo ».

Man Ray appela ce phénomène « la solarisation » et commença à l'utiliser dans ses œuvres. Ce procédé contribue à produire une photographie surréaliste, qui traduit une autre vision de la réalité en ajoutant un supplément d'âme à la photographie. En effet le sculpteur Giacometti se voit ici sacralisé par cette auréole comme une figure totemique des artistes parisiens.

This portrait of Alberto Giacometti was made by Man Ray in 1932. Man Ray solarized this print. That allowed him to highlight the outlines of the face on the background thanks to an inversion of tones.

This technique is said to have been discovered accidentally by the assistant and partner of Man Ray, Lee Miller. As they were printing in the lab, she felt a rat touching her feet. The frightened young lady screamed and put the light on. "The tanks were full of negatives that were under development. The blacks became whites and a line appeared on the outlines of the figures that seems to have a halo"

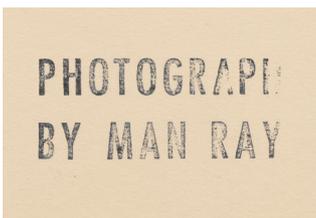
Man Ray called this phenomena "solarization" and started to use it in his work to create unique prints. This technique contributed in producing a surreal effect, which translated a different vision of the reality and added a soul to the photograph. In fact the sculptor Giacometti is sacralized here by this aureole as a totem of Parisian artists.

« Son visage profondément marqué par un teint grisâtre, comme la sculpture médiévale, était un beau sujet pour un portrait photographique. »

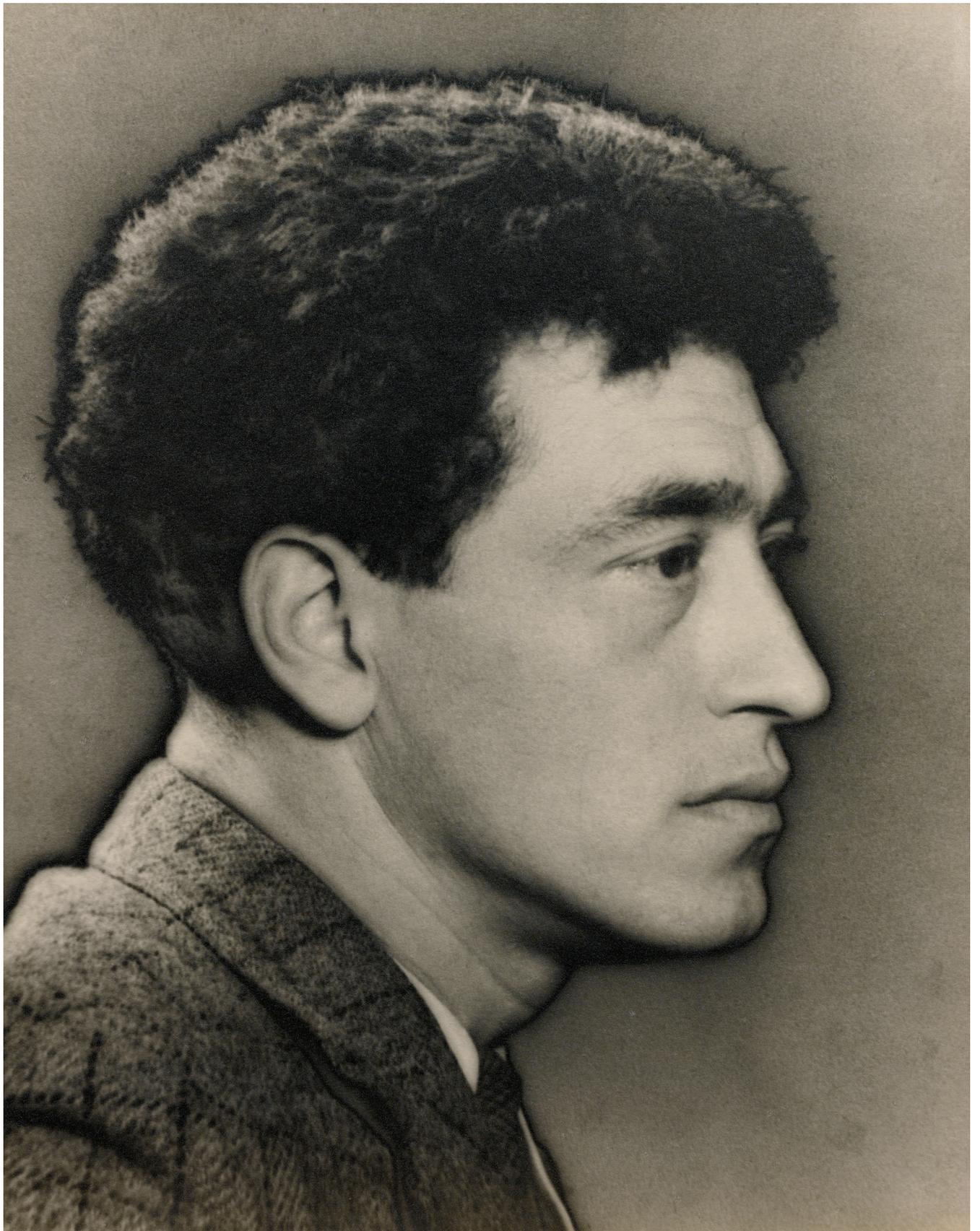
MAN RAY

"His face was marked profoundly by a grey tint, as a medieval sculpture, making it a beautiful subject for a photographic portrait."

MAN RAY



Tampon au verso  
Stamp on reverse



# Paul Strand

1890 - 1976

FERN, EARLY MORNING DEW, GEORGETOWN,  
MAINE, 1927

tirage platine contact ciré, contrecollé sur carton  
au verso, signé, titré et daté 1928 à l'encre verte  
sous passe-partout et encadré  
tirage 24,3 x 19,4 cm; 9 ½ x 7 ¾ in.

waxed platinum contact print, flush-mounted to  
card  
signed, titled and dated 1928 in green ink on the  
reverse of the flush-mount  
matted and framed

Ce tirage exceptionnel de Paul Strand est à notre  
connaissance le seul tirage au platine qui existe  
et que le photographe considérait comme les  
plus importants. D'autres exemples en tirage  
argentique de cette images sont dans plusieurs  
institutions comme le Paul Strand Archive/  
Aperture, Le George Eastman House, Rochester  
et le Philadelphia Museum of Art.

John Szarkowski, l'ancien directeur de la  
photographie au Musée d'Art Moderne de New  
York (MoMA) écrit dans son fameux livre *Looking  
at Photographs*: "Une des parties les plus belles et  
les plus influentes de l'œuvre héroïque de Strand  
est sa série d'études sur la nature qu'il entama au  
début des années vingt. Ces vues ne sont pas des  
descriptions de formes botaniques ou géologiques  
particulières; elles sont plutôt des paysages  
miniatures, organisées avec la même rigueur et  
la même sensibilité à la lumière et à l'espace que  
Strand aurait accordé à une grande vue"

"One of the most beautiful and most influential parts  
of Strand's heroic oeuvre is the series of close up  
nature studies that he began in the early twenties.  
These pictures are not merely descriptions of  
particular botanical or geological forms; they are,  
rather, miniature landscapes, organized with the  
same rigor and described with the same sensitivity  
to light and space that Strand would have accorded  
a grand vista"

John Szarkowski, *Looking at Photographs*

This exceptional print by Paul Strand is to our  
knowledge the only platinum print in existence of  
this work which for the photographer is considered  
as the finest prints. Gelatin silver prints are in  
the collections of Paul Strand Archive/Aperture,  
The George Eastman House, Rochester and the  
Philadelphia Museum of Art.

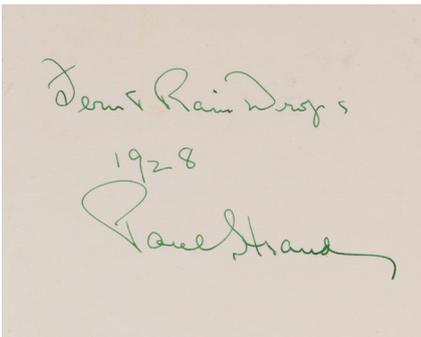
## PROVENANCE

Galerie Zur Stockeregg, Zurich;  
Collection particulière, Afrique du Sud;  
Phillips de Pury & Company, New York, 27  
*Exceptional Photographs*, 24 avril 2007, lot 15;

## BIBLIOGRAPHIE

Newhall and Strand, *Time in New England*, p. 141;  
Aperture, *Paul Strand: Sixty years of Photographs*,  
p.101;  
Aperture, *Paul Strand: A Retrospective Monograph,  
The Years 1915-1946*, p. 65 (ici titré et daté *Fern,  
Early Morning, Maine, 1927*);  
Galerie Zur Stockeregg, *Paul Strand*, p. 28 (ici titré  
*Fern, 'Early Morning Dew', Georgetown, Maine,  
1928*).

‡ 200,000-300,000€ 235,000-352,500US\$



Signature au verso  
Signature on the reverse



# Paul Strand

1890 - 1976

## BOAT AND SHEDS, GASPÉ, 1929

tirage argentique d'époque monté sur carton annoté *gsp-arch-333 TI* au crayon au verso du carton signé *Paul Strand HS* au crayon et annoté *master* au verso du carton par Hazel Kinsbury Strand, veuve du photographe sous passe-partout et encadré image 12 x 15,1 cm; 4 ¾ x 6 in. carton 13 x 18,5 cm; 5 ¼ x 7 ¼ in.

vintage silver print mounted to card annotated *gsp-arch-333 TI* in pencil on the reverse of the card signed *Paul Strand HS* in pencil and annotated *master* by Hazel Kinsbury Strand, widow of the photographer matted and framed

### PROVENANCE

Aperture Foundation, Millerton  
Galerie Zur Stockeregg, Zurich

‡ 60,000-80,000€ 70,500-94,000US\$

Paul Strand réalise cette photographie en 1929 lors de son premier voyage en Gaspésie. A l'époque, la région était récemment devenue accessible aux visiteurs grâce à la construction d'une route. A l'automne, Strand rapporte qu'il doit adapter ses procédés de tirage afin de rendre la particularité de la grisaille septentrionale. Son désir était de retranscrire l'interaction de l'homme et de son environnement entre mer, ciel et terre. Considéré comme le chef de file de la « Straight Photography », Strand est reconnu aussi bien pour ses innovations formalistes que pour ses préoccupations sociales.

L'inscription "gsp-arch-333 TI" correspond au système d'archivage d'Aperture Foundation. "gsp" renvoie au projet, ici Gaspé. "arch" est la sous catégorie pour architecture. "333" correspond au numéro du négatif. "T" est un large sous groupe insignifiant ici. "I" est le numéro de l'exemplaire et chaque tirage possède le sien I, II, III etc.

La signature au verso est celle de la veuve de Paul Strand, Hazel. Elle était autorisée à signer les épreuves après le décès de Paul Strand elle inscrit également "master" lorsqu'elle a une préférence pour tel ou tel tirage à partir d'une négatif. C'est pertinent dans la mesure où cela correspond aux attentes que Paul Strand a pu avoir au regard de la finition d'une épreuve.

Paul Strand made this photograph in 1929 during his first trip to the Gaspé Peninsula. The region had just become accessible to visitors through the construction of a road. Strand had to adapt his printing techniques in order to highlight the specificity of the Northern greyness. His desire was to transcribe the interaction between human and his environment between the sea, sky and earth.

Considered as the leader of « straight photography ». Strand is celebrated as much for his formal innovations and for his social concerns

The inscription "gsp-arch-333 TI" comes from the Aperture Foundation cataloguing system. "gsp" meaning the project, here Gaspé. "arch" is the subject subcategory for architecture. "333" corresponds to the negative number. "T" is for large subgroup in the archive which is irrelevant here. "I" meaning the duplicate number and each print gets its own, I, II, III etc.

The signature on the reverse is by Paul Strand widow, Hazel. She was authorized to sign prints after his death and she also inscribed "master" when she preferred the print from a particular negative. It is relevant as it corresponds to what Paul Strand was looking for as a finished print to look like.



« Cette partie déshéritée du Québec a offert à Strand une vision de la vulnérabilité de l'homme, dans les limites de cet espace précaire entre les masses mouvantes du ciel et de l'océan »

MAX HAWORTH-BOOTH,  
CONSERVATEUR AU VICTORIA AND  
ALBERT MUSEUM DE LONDRES, 1987



8

## Frank Navara

1898 - 1986

### FROM TRI-BORO BRIDGE, 1938

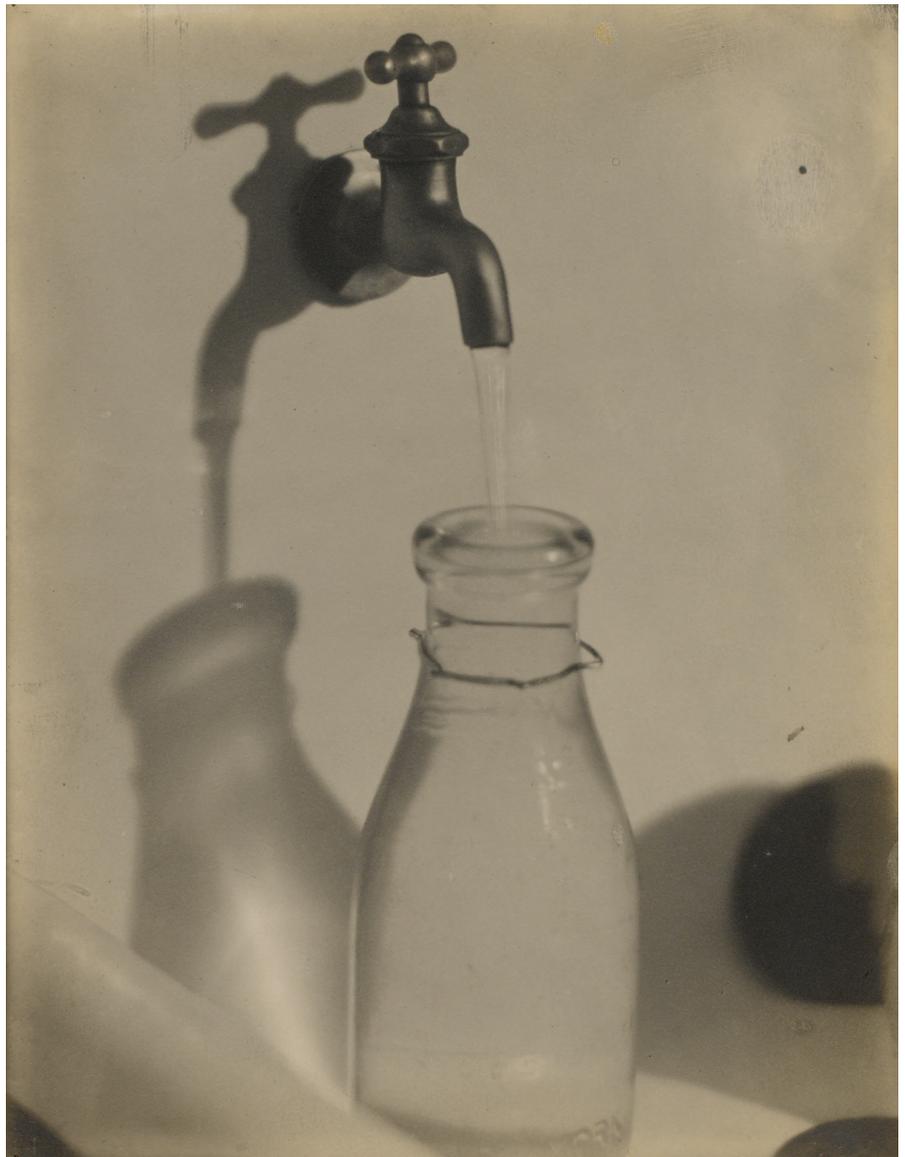
tirage argentique d'époque  
au verso, signé, daté 1938 et titré au crayon et  
tampon du photographe  
sous passe-partout et encadré  
tirage 35,4 x 27,8 cm; 14 x 11 in.

vintage silver print  
signed, dated 1938 and titled in pencil and  
photographer's stamp on the reverse  
matted and framed

### PROVENANCE

Galerie Zur Stockeregg, Zurich

₣ 15,000-20,000€ 17,700-23,500US\$



9

## Margaret Watkins

1884 - 1969

### UNTITLED (MILK BOTTLE IN SINK), 1923

tirage platine palladium d'époque  
signé à l'encre au verso  
sous passe-partout et encadré  
21,5 x 16,5 cm; 8 ½ x 6 ½ in.

vintage platinum palladium print  
signed in ink on the reverse  
matted and framed

Margaret Watkins a utilisé des objets du quotidien pour créer une composition vivante dominée par des lignes diagonales et des jeux d'ombre et de lumière. Connue pour son approche novatrice dans la photographie publicitaire, Watkins prend pour sujet l'environnement domestique des femmes.

Cette photographie se rapproche par son sujet d'une œuvre similaire conservée à la National Gallery du Canada qui fut certainement prise durant la même séance.

Margaret Watkins used everyday objects to create a living composition dominated by lines, shadows and light. She was celebrated for her innovative approach to advertising and this image demonstrates her ability to transform her conventional surroundings.

This image is a variant of a work in the collection of the National Gallery in Canada.

### PROVENANCE

Robert Mann Gallery, New York  
Galerie Zur Stockeregg, Zurich

### BIBLIOGRAPHIE

Pauli, Lori, et Musée des beaux-arts du Canada.  
*Margaret Watkins : symphonies domestiques*. 1 vol. Ottawa: Musée des beaux-arts du Canada, 2012 (variante)

‡ 40,000-60,000€ 47,000-70,500US\$

# Brassaï

1899 - 1984

## AVENUE DE L'OBSERVATOIRE DANS LE BROUILLARD, VERS 1931-1932

tirage argentique d'époque signé, titré, daté au crayon et tampon du photographe  
Annoté *Tirage de Brassaï* au crayon par Madame Gilberte Brassaï et N. 169 au feutre noir d'une main inconnue au verso sous passe-partout et encadré

22,5 x 16,7 cm; 8 ¾ x 6 ½ in.

vintage silver print signed, titled, dated in pencil and photographer's stamps  
Annotated *Tirage de Brassaï* in pencil by Madame Gilberte Brassaï and N. 169 in black felt tip pen in an unknown hand on the reverse matted and framed

### PROVENANCE

Houk Friedman, New York  
Galerie Zur Stockeregg, Zurich

‡ 30,000-50,000€ 35,300-59,000US\$

Connu à partir de 1932 sous le pseudonyme de Brassaï, il s'impose comme celui qui a su capturer l'essence de la ville dans ses clichés. Il publie un premier recueil en 1933 intitulé « Paris la nuit » qui reçoit un grand succès et le fera même surnommer « l'œil de Paris » par son ami Henry Miller.

On trouve de nombreuses représentations photographiques de l'Avenue de l'observatoire de Brassaï conservées dans les musées mais ce point de vue reste assez rare.

Known since 1932 under the name of Brassaï, he quickly established himself as the photographer who succeeded in capturing in his images the essence of Paris. He published in 1933 his first book « Paris la nuit » which was a huge success and he was called « The eye of Paris » by his friend Henry Miller.

Although there are many representations of « L'Avenue de l'Observatoire » by Brassaï in many museums internationally, this specific view remains very rare.

« C'est pour saisir la beauté des  
rues, des jardins, dans la pluie et  
le brouillard, c'est pour saisir la  
nuit de Paris que je suis devenu  
photographe »

BRASSAI

"It is in order to capture the beauty  
of the streets, gardens, in the rain  
and fog, it is to grasp the night of  
Paris that I became a photographer."

BRASSAI



# Josef Sudek

1896 - 1976

## EARLY SPRING ON THE BRIDGE TO THE NATIONAL THEATRE, 1955

tirage argentique d'époque  
signé, daté 55, titré et dédié à *Dr. Brumlik sincèrement pour la Saint Joseph Sudek 1964* au crayon dans la marge inférieure  
titré au verso *Predjari na moste k Narodnimu divadlu (matinée de Printemps sur le pont vers le théâtre national)* sous passe-partout et encadré  
image 23,2 x 29,2 cm; 9 ¼ x 11 ½ in.  
papier 29,4 x 39,5 cm; 11 ½ x 15 ½ in.

vintage silver print signed, dated 55, titled and dedicated *To Dr. Brumlik sincerely for the St. Joseph's nameday. Sudek 1964* in pencil in the lower margin titled on the reverse *Predjari na moste k Narodnimu divadlu (Early spring on the bridge to the National Theatre)*  
matted and framed

Dr. Josef Brumlik (1897, Rokycany - 1979, New York) était un physicien et collectionneur d'art qui émigra avant la Seconde Guerre Mondiale à New York via la Suisse. Il était cardiologue. Sudek lui donna plusieurs photographies en échange d'enregistrement pour gramophone.

Dr. Josef Brumlik (1897, Rokycany - 1979, New York) was a Czech physician and art collector who emigrated before WWII through Switzerland to New York. He was a cardiologist. Sudek gave him many photographs in exchange for gramophone records.

### PROVENANCE

Susanne Pastor, Prag  
Galerie Zur Stockeregg, Zurich

### BIBLIOGRAPHIE

Sudek, Josef, et Anna Fárová. *Josef Sudek : vie et oeuvre d'un photographe*. Traduit par Michel Péncreac'h. Nathan image. Paris: Nathan, 1990.

₣ 15,000-20,000€ 17,700-23,500US\$



12

## Louis Faurer

1916-2001

### NUDE, C. 1947

tirage argentique monté sur carton  
signé, titré et daté au crayon au verso  
sous passe-partout et encadré

tirage 29,2 x 20,7 cm; 11 ½ x 8 in.  
carton 35,5 x 28,2 cm; 14 x 11 in.

vintage silver print, mounted to card  
signed, titled and dated in pencil on the reverse  
matted and framed

*See catalogue note at SOTHEBYS.COM*

### PROVENANCE

Gene Prakapas, New York  
Galerie Zur Stockeregg, Zurich

‡ 30,000-50,000€ 35,300-59,000US\$



LILLIAN BASSMAN  
*More Fashion Mileage per Dress.*  
Barbara Vaughn, New York, 1956  
Estimate £3,000–5,000



## Fashion Photographs Online

BIDDING OPEN 27 NOVEMBER – 7 DECEMBER

34–35 NEW BOND STREET, LONDON W1A 2AA  
ENQUIRIES +44 (0)20 7293 5896 [BRANDEI.ESTES@SOTHEBYS.COM](mailto:BRANDEI.ESTES@SOTHEBYS.COM)  
[SOTHEBYS.COM/FASHIONPHOTOGRAPHS](https://www.sothebys.com/fashionphotographs) #SOTHEBYS PHOTOGRAPHS



DOWNLOAD SOTHEBY'S APP  
FOLLOW US @SOTHEBYS



ALEKSANDR RODCHENKO  
*Girl with Leica, circa 1932–34*  
**sold for \$519,000**  
World auction record for a  
photograph by the artist.

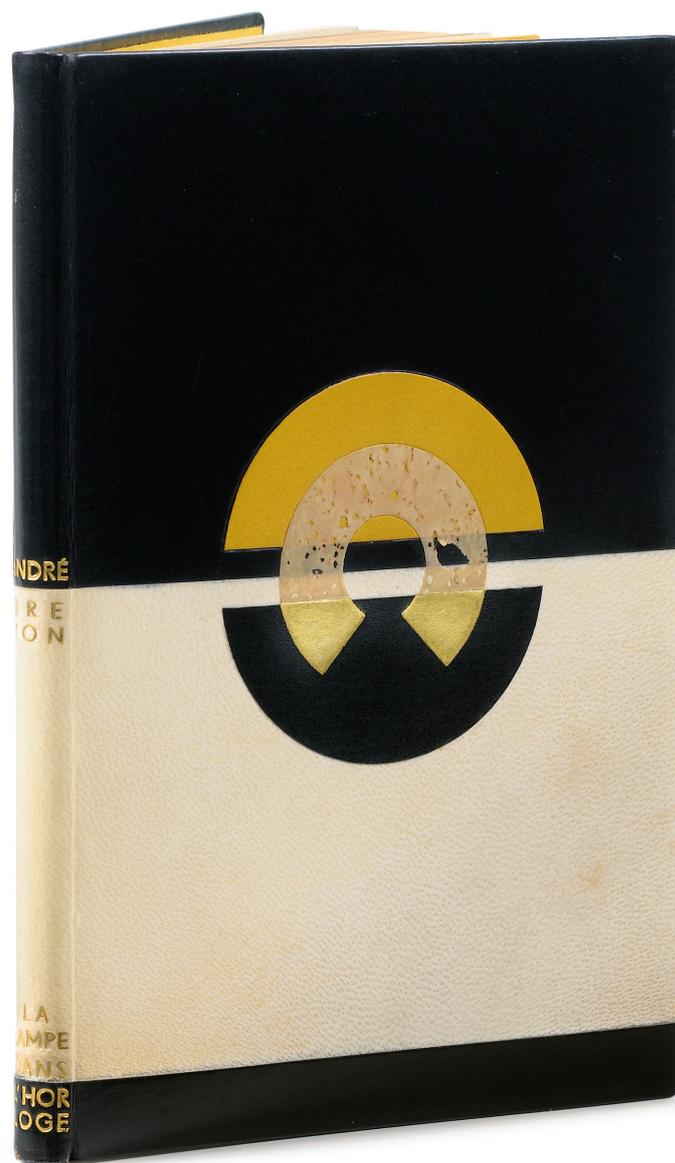
## Now Seeking Consignments for April 2019

1334 YORK AVENUE, NEW YORK, NY 10021  
ENQUIRIES +1 212 894 1149 PHOTOGRAPHSNY@SOTHEBYS.COM  
SOTHEBYS.COM/PHOTOGRAPHS #SOTHEBYS PHOTOGRAPHS

© 2018 ESTATE OF ALEKSANDR RODCHENKO/RAO, MOSCOW/VAGA AT ARS, NY



DOWNLOAD SOTHEBY'S APP  
FOLLOW US @SOTHEBYS



ANDRÉ BRETON  
*La Lampe dans l'horloge.*  
Paris, Robert Marin, 1948.  
Très élégante et fine reliure  
de Rose Adler, datée 1959.  
Édition originale.  
Exemplaire du professeur  
Jacques Millot, avec envoi.  
Estimation 15 000–20 000 €

## Livres & Manuscrits

VENTE À PARIS LE 21 NOVEMBRE

EXPOSITION PUBLIQUE LES 16, 17, 19 ET 20 NOVEMBRE

76 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 75008 PARIS  
RENSEIGNEMENTS +33 1 53 05 53 18 ANNE.HEILBRONN@SOTHEBYS.COM  
SOTHEBYS.COM/LIVRESETMANUSCRITS



TÉLÉCHARGEZ L'APP SOTHEBY'S  
SUIVEZ NOUS @SOTHEBYS

Sotheby's EST. 1744

THOMAS CHILD

Eight glass plate negatives, and one positive,  
of people and views in Beijing, China, c. 1876-87

The only known original negatives of China by Thomas Child  
Estimate £15,000–20,000



## Travel, Atlases, Maps & Natural History

AUCTION LONDON 13 NOVEMBER

EXHIBITION FREE AND OPEN TO THE PUBLIC 9 – 12 NOVEMBER

34–35 NEW BOND STREET, LONDON W1A 2AA  
ENQUIRIES +44 (0)20 7293 5301 RICHARD.FATTORINI@SOTHEBYS.COM  
SOTHEBYS.COM/TRAVEL #SOTHEBYSMAPS



DOWNLOAD SOTHEBY'S APP  
FOLLOW US @SOTHEBYS

PHOTO  
HISTORY  
PHOTO  
FUTURE  
PHOTO  
FAIR  
PHOTO  
LONDON

16–19 MAY 2019 | SOMERSET  
HOUSE

In association with

FT Weekend

Supporter of the public programme:

LUMA  
FOUNDATION

Candlestar

PICTET

photolondon.org  
#PhotoLondonFair19



## Formulaire D'ordre D'achat

**REF.**  
PF1830 "MODERNISM"

**VENTE**  
MODERNISME:  
PHOTOGRAPHIES  
PROVENANT D'UNE  
IMPORTANTE COLLECTION  
PRIVÉE

**DATE DE LA VENTE**  
9 NOVEMBRE 2018

### IMPORTANT

Sotheby's pourra exécuter sur demande des ordres d'achat par écrit et par téléphone, sans supplément de coût et aux risques du futur enchérisseur. Sotheby's s'engage à exécuter des ordres sous réserve d'autres obligations pendant la vente. Sotheby's ne sera pas responsable en cas d'erreur ou d'omission quelconque dans l'exécution des ordres reçus, y compris en cas de faute.

Veillez noter que nous nous réservons le droit de demander des références de votre banque si vous êtes un nouveau client.

Merci de joindre au formulaire d'ordre d'achat un Relevé d'Identité Bancaire, copie d'une pièce d'identité avec photo (carte d'identité, passeport...) et une preuve d'adresse ou, pour une société, un extrait d'immatriculation au RCS.

### LES ORDRES D'ACHAT ECRITS

- Ces ordres d'achat seront exécutés au mieux des intérêts de l'enchérisseur en fonction des autres enchères portées lors de la vente.
- Les offres illimitées, « d'achat à tout prix » et « plus une » ne seront pas acceptées. Veuillez inscrire vos ordres d'achat dans le même ordre que celui du catalogue.
- Les enchères alternées peuvent être acceptées à condition de mentionner « ou » entre chaque numéro de lots.
- Les ordres d'achat seront arrondis au montant inférieur le plus proche du palier des enchères donné par le commissaire priseur.

### LES ORDRES D'ACHAT TÉLÉPHONIQUES

- Veillez indiquer clairement le numéro de téléphone où nous pourrions vous contacter au moment de la vente, y compris le code du pays. Nous vous appellerons de notre salle de ventes peu avant que votre lot ne soit mis aux enchères.

CIVILITÉ (OU NOM DE L'ENTREPRISE)

NOM

PRÉNOM

N° COMPTE CLIENT SOTHEBY'S (SI EXISTANT)

ADRESSE

CODE POSTAL

TÉL DOMICILE

TÉL PROFESSIONNEL

TÉL PORTABLE

FAX

EMAIL

N° DE TVA (SI APPLICABLE)

SOTHEBY'S FRANCE ET LES SOCIÉTÉS DU GROUPE SOTHEBY'S POURRONT UTILISER VOS DONNÉES PERSONNELLES AUX FINS DE VOUS CONTACTER POUR VOUS FAIRE PART DES PRODUITS, SERVICES, ÉVÉNEMENTS, OFFRES ET TOUTE AUTRE ACTIVITÉ DE SOTHEBY'S ADAPTÉS À VOS CENTRES INTÉRÊTS. SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS ÊTRE CONTACTÉ DANS CE CADRE, VEUILLEZ COCHER LA CASE CI-DESSOUS.  
JE NE SOUHAITE PAS RECEVOIR LES OFFRES PROMOTIONNELLES DE SOTHEBY'S :

VEUILLEZ COCHER CETTE CASE EN CAS DE NOUVELLE ADRESSE

VEUILLEZ INDIQUER LE MODE D'ENVOI DE LA FACTURE :  Email (Merci d'inscrire votre adresse e-mail ci-dessus)  Courrier

OPTIONS DE LIVRAISON : Vous recevrez désormais un devis de transport pour vos achats de la part de Sotheby's. Si vous ne souhaitez pas recevoir ce devis, merci de cocher l'une des cases ci-dessous. Merci de nous fournir l'adresse à laquelle vous souhaitez être livré si elle est différente de celle renseignée ci-dessus.

NOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

PAYS

Je viendrai récupérer mes lots personnellement

Mon agent/transporteur viendra récupérer les lots pour mon compte (Merci de préciser son nom si vous le connaissez déjà)

Merci de conserver ces préférences pour mes futurs achats.

VEUILLEZ INSCRIRE LISIBLEMENT VOS ORDRES D'ACHAT ET NOUS LES RETOURNER AU PLUS TÔT.

EN CAS D'ORDRES D'ACHAT IDENTIQUES LE PREMIER RÉCEPTIONNÉ AURA LA PRÉFÉRENCE.

LES ORDRES D'ACHAT DEVRONT NOUS ÊTRE COMMUNIQUÉS EN EUROS AU MOINS 24 H AVANT LA VENTE.

N° DE LOT	DESCRIPTION DU LOT	PRIX MAXIMUM EN EUROS (HORS FRAIS DE VENTE ET TVA) OU DEMANDE D'ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€

N° DE TÉL OÙ VOUS SEREZ JOIGNABLE PENDANT LA VENTE \_\_\_\_\_

AVEC INDICATIF DU PAYS (POUR LES ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES UNIQUEMENT)

### FORMULAIRE À RETOURNER PAR COURRIER OU PAR FAX AU:

DEPARTEMENT DES ENCHÈRES, SOTHEBY'S (FRANCE) S.A.S., 76 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ, CS 10010, 75384 PARIS CEDEX 08

tél +33 (0)1 53 05 53 48, fax +33 (0)1 53 05 5293/5294 ou par email bids.paris@sothebys.com

**J'accepte les Conditions Générales de Vente de Sotheby's telles qu'elles sont publiées dans le catalogue. Ces dernières régissent tout achat lors des ventes chez Sotheby's.**

Je m'engage à régler à Sotheby's en sus du prix d'adjudication une commission d'achat aux taux indiqués dans les Conditions Générales de Vente, la TVA aux taux en vigueur étant en sus. Je consens à l'utilisation des informations inscrites sur ce formulaire et de toute autre information obtenues par Sotheby's, en accord avec le guide d'ordre d'achat et les Conditions Générales de Vente. Nous conserverons et traiterons vos informations personnelles et nous pourrions être amenés à les partager avec les autres sociétés du groupe Sotheby's uniquement dans le cadre d'une utilisation conforme à notre Politique de confidentialité publiée sur notre site Internet [www.sothebys.com](http://www.sothebys.com) ou disponible sur demande par courrier à l'adresse suivante : "enquiries@sothebys.com. J'ai été informé qu'afin d'assurer la régularité et la bonne compréhension des enchères faites par téléphone, celles-ci sont enregistrées.

SIGNATURE

DATE

LE PAIEMENT EST DÙ IMMÉDIATEMENT APRÈS LA VENTE EN EUROS. LES DIFFÉRENTES MÉTHODES DE PAIEMENT SONT INDIQUÉES DANS LES INFORMATIONS IMPORTANTES DESTINÉES AUX ACHETEURS. SI VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER LE PAIEMENT PAR CARTE, VEUILLEZ COMPLÉTER LES INFORMATIONS CI-DESSOUS. NOUS ACCEPTONS LES CARTES DE CRÉDIT MASTERCARD, VISA, AMERICAN EXPRESS, CUP. AUCUN FRAIS N'EST PRÉLEVÉ SUR LE PAIEMENT PAR CES CARTES.

**LE PAIEMENT DOIT ÊTRE EFFECTUÉ PAR LA PERSONNE DONT LE NOM EST INDIQUÉ SUR LA FACTURE.**

NOM DU TITULAIRE DE LA CARTE

TYPE DE CARTE

N° DE LA CARTE

DATE DE COMMENCEMENT (SI APPLICABLE)  DATE D'EXPIRATION

N° DE CRYPTOGRAMME VISUEL

LE CRYPTOGRAMME VISUEL CORRESPOND AUX TROIS DERNIERS CHIFFRES APPARAISSANT DANS LE PANNEAU DE SIGNATURE AU VERSO DE VOTRE CARTE BANCAIRE

## AVIS AUX ENCHÉRISSEURS

Si vous ne pouvez être présent à la vente aux enchères, vous pouvez donner vos instructions au Département des Enchères de Sotheby's (France) S.A.S. d'enchérir en votre nom en complétant le formulaire figurant au recto.

Ce service est gratuit et confidentiel. Veuillez inscrire précisément le(s) numéro(s) de lot(s), la description et le prix d'adjudication maximum que vous acceptez de payer pour chaque lot.

Nous nous efforcerons d'acheter le(s) lot(s) que vous avez sélectionnés au prix d'adjudication le plus bas possible jusqu'au prix maximum que vous avez indiqué.

Les offres illimitées, « d'achat à tout prix » et « plus une enchère » ne seront pas acceptées.

Les enchères alternées peuvent être acceptées à condition de mentionner « ou » entre chaque numéro de lot.

Veuillez inscrire vos ordres d'achat dans le même ordre que celui du catalogue.

Veuillez utiliser un formulaire d'ordre d'achat par vente - veuillez indiquer le numéro, le titre et la date de la vente sur le formulaire.

Vous avez intérêt à passer vos ordres d'achat le plus tôt possible, car la première enchère enregistrée pour un lot a priorité sur toutes les autres enchères d'un montant égal. Dans le souci d'assurer un service satisfaisant aux enchérisseurs, il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos ordres d'achat par écrit au moins 24 h avant la vente.

S'il y a lieu, les ordres d'achat seront arrondis au montant inférieur le plus proche du palier des enchères donné par le commissaire priseur.

Les enchères téléphoniques sont acceptées aux risques du futur enchérisseur et doivent être confirmées par lettre ou par télécopie au Département des Enchères au +33 (0)1 53 05 5293/5294.

Veuillez noter que Sotheby's exécute des ordres d'achat par écrit et par téléphone à titre de service supplémentaire offert à ses clients, sans supplément de coût et aux risques du futur enchérisseur. Sotheby's s'engage à exécuter les ordres sous réserve d'autres obligations pendant la vente. Sotheby's ne sera pas responsable en cas d'erreur ou d'omission quelconque dans l'exécution des ordres reçus, y compris en cas de faute.

Afin d'assurer la régularité et la bonne compréhension des enchères faites par téléphone, celles-ci seront enregistrées.

Les adjudicataires recevront une facture détaillant leurs achats et indiquant les modalités de paiement ainsi que de collecte des biens.

Toutes les enchères sont assujetties aux Conditions Générales de Vente applicables à la vente concernée dont vous pouvez obtenir une copie dans les bureaux de Sotheby's ou en téléphonant au +33 (0)1 53 05 53 05. Les Informations Importantes Destinées aux Acheteurs sont aussi imprimées dans le catalogue de la vente concernée, y compris les informations concernant les modalités de paiement et de transport. Il est vivement recommandé aux enchérisseurs de se rendre à l'exposition publique organisée avant la vente afin d'examiner les lots soigneusement. A défaut, les enchérisseurs

peuvent contacter le ou les experts de la vente afin d'obtenir de leur part des renseignements sur l'état des lots concernés. Aucune réclamation à cet égard ne sera admise après l'adjudication.

Sotheby's demande à tout nouveau client et à tout acheteur qui souhaite effectuer le paiement en espèces, sous réserve des dispositions légales en la matière, de nous fournir une preuve d'identité comportant une photographie (document tel que passeport, carte d'identité ou permis de conduire), ainsi qu'une confirmation de son domicile.

Nous nous réservons le droit de vérifier la source des fonds reçus.

Dans le cadre de ses activités de ventes aux enchères, de marketing et de fournitures de services, Sotheby's est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur notamment par l'enregistrement d'images vidéo, de conversations téléphoniques ou de messages électroniques relatifs aux enchères en ligne.

Sotheby's procède à un traitement informatique de ces données pour lui permettre d'identifier les préférences des acheteurs et des vendeurs afin de pouvoir fournir une meilleure qualité de service. Ces informations sont susceptibles d'être communiquées à d'autres sociétés du groupe Sotheby's situées dans des Etats non-membres de l'Union Européenne n'offrant pas un niveau de protection reconnu comme suffisant à l'égard du traitement dont les données font l'objet. Toutefois Sotheby's exige que tout tiers respecte la confidentialité des données relatives à ses clients et fournisse le même niveau de protection des données personnelles que celle en vigueur dans l'Union Européenne, qu'ils soient ou non situés dans un pays offrant le même niveau de protection des données personnelles.

Sotheby's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales et, sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité et notamment pour des opérations commerciales, de marketing.

En signant le formulaire d'ordre d'achat, vous acceptez une telle communication de vos données personnelles.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le vendeur et l'acheteur disposent d'un droit d'accès et de rectification sur les données à caractère personnel les concernant, ainsi que d'un droit d'opposition à leur utilisation en s'adressant à Sotheby's (par téléphone au +33 (0)1 53 05 53 05).

## GUIDE FOR ABSENTEE BIDDERS

If you are unable to attend an auction in person, you may give instructions to the Bid Department of Sotheby's (France) S.A.S. to bid on your behalf by completing the form overleaf.

This service is free and confidential.

Please record accurately the lot numbers, descriptions and the top hammer price you are willing to pay for each lot.

We will endeavour to purchase the lot(s) of your choice for the lowest price possible and never for more than the top amount you indicate.

"Buy", unlimited bids or "plus one" bids will not be accepted.

Alternative bids can be placed by using the word "OR" between lot numbers.

Bids must be placed in the same order as in the catalogue.

This form should be used for one sale only - please indicate the sale number, title and date on the form.

Please place your bids as early as possible, as in the event of identical bids the earliest received will take precedence.

To ensure a satisfactory service to bidders, please ensure that we receive your written bids at least 24 hours before the sale.

Where appropriate, your bids will be rounded down to the nearest amount consistent with the auctioneer's bidding increments.

Absentee bids, when placed by telephone, are accepted only at the caller's risk and must be confirmed by letter or fax to the Bid Department on +33 (0)1 53 05 5293/5294.

Please note that the execution of written and telephone bids is offered as an additional service for no extra charge at the bidder's risk and is undertaken subject to Sotheby's other commitments at the time of the auction; Sotheby's therefore cannot accept liability for failure to place such bids, whether through negligence or otherwise.

Telephone bidding will be recorded to ensure any misunderstanding over bidding during the auctions.

Successful bidders will receive an invoice detailing their purchases and giving instructions for payment and clearance of goods.

All bids are subject to the Conditions of Sale applicable to the sale, a copy of which is available from Sotheby's offices or by telephoning +33 (0)1 53 05 53 05. The Guide for Prospective Buyers is also set out in the sale catalogue and includes details of payment methods and shipment. Prospective buyers are encouraged to attend the public presale viewing to carefully inspect the lots. Prospective buyers may contact the experts at the auction in order to obtain information on the condition of the lots. No claim regarding the condition of the lots will be admissible after the auction.

It is Sotheby's policy to request any new clients or purchasers preferring to make a cash payment to provide: proof of identity (by providing some form of government issued identification containing a photograph, such as a passport, identity card or driver's licence) and confirmation of permanent address.

We reserve the right to seek identification of the source of funds received.

For the provision of auction and art-related services, marketing and to manage and operate its business, or as required by law, Sotheby's may collect personal information provided by sellers or buyers, including via recording of video images, telephone conversations or internet messages.

Sotheby's will undertake data processing of personal information relating to sellers and buyers in order to identify their preferences and provide a higher quality of service. Such data may be disclosed and transferred to any company within the Sotheby's group anywhere in the world including in countries which may not offer equivalent protection of personal information as within the European Union. Sotheby's requires that any such third parties respect the privacy and confidentiality of our clients' information and provide the same level of protection for clients' information as provided within the EU, whether or not they are located in a country that offers equivalent legal protection of personal information.

Sotheby's will be authorised to use such personal information provided by sellers or buyers as required by law and, unless sellers or buyers object, to manage and operate its business including for marketing.

By signing the Absentee Bid Form you agree to such disclosure.

In accordance with the Data Protection Law dated 6 January 1978, sellers or buyers have the right to obtain information about the use of their personal information, access and correct their personal information, or prevent the use of their personal information for marketing purposes at any time by notifying Sotheby's (by telephone on +33 (0)1 53 05 53 05).



## Bidding Form

### SALE NUMBER

PF1830 "MODERNISM"

### SALE TITLE

MODERNISME:  
PHOTOGRAPHIES  
PROVENANT D'UNE  
IMPORTEANTE COLLECTION  
PRIVÉE

### SALE DATE

9 NOVEMBER 2018

### IMPORTANT

Please note that the execution of written and telephone bids is offered as an additional service for no extra charge, and at the bidder's risk. It is undertaken subject to Sotheby's other commitments at the time of the auction. Sotheby's therefore cannot accept liability for any error or failure to place such bids, whether through negligence or otherwise.

Please note that we may contact new clients to request a bank reference.

Please send with this form your bank account details, copy of government issued ID including a photograph (identity card, passport) and proof of address or, for a company, a certificate of incorporation.

### WRITTEN/FIXED BIDS

- Bids will be executed for the lowest price as is permitted by other bids or reserves.
- "Buy" unlimited and "plus one" bids will not be accepted. Please place bids in the same order as in the catalogue.
- Alternative bids can be placed by using the word "or" between lot numbers.
- Where appropriate your written bids will be rounded down to the nearest amount consistent with the auctioneer's bidding increments.

### TELEPHONE BIDS

- Please clearly specify the telephone number on which you may be reached at the time of the sale, including the country code. We will call you from the saleroom shortly before your lot is offered.

TITLE (OR COMPANY NAME - IF APPLICABLE)

FIRST NAME

LAST NAME

SOTHEBY'S CLIENT ACCOUNT NO. (IF KNOWN)

ADDRESS

POSTCODE

TELEPHONE (HOME)

(BUSINESS)

MOBILE NO

FAX

EMAIL

VAT NO. (IF APPLICABLE)

SOTHEBY'S FRANCE AND THE SOTHEBY'S GROUP MAY USE YOUR DETAILS TO CONTACT YOU ABOUT SOTHEBY'S PRODUCTS OR SERVICES, EVENTS OR PROMOTIONS AND OTHER ACTIVITIES THAT MAY BE OF INTEREST TO YOU.

IF YOU WOULD PREFER NOT TO BE CONTACTED IN THIS WAY, PLEASE TICK THE BOX BELOW.

I DO NOT WISH TO RECEIVE PROMOTIONAL COMMUNICATIONS FROM SOTHEBY'S:

PLEASE TICK IF THIS IS A NEW ADDRESS

PLEASE INDICATE HOW YOU WOULD LIKE TO RECEIVE YOUR INVOICES:  Email  Post/Mail

SHIPPING : We will send you a shipping quotation for this and future purchases unless you select one of the check boxes below. Please provide the name and address for shipment of your purchases, if different from above.

NAME

ADDRESS

POSTAL CODE

CITY

COUNTRY

I will collect in person

I authorise you to release my purchased property to my agent/shipper (provide name)

Send me a shipping quotation for purchases in this sale only.

PLEASE WRITE CLEARLY AND PLACE YOUR BIDS AS EARLY AS POSSIBLE, AS IN THE EVENT OF IDENTICAL BIDS, THE EARLIEST BID RECEIVED WILL TAKE PRECEDENCE. BIDS SHOULD BE SUBMITTED IN EUROS AT LEAST 24 HOURS BEFORE THE AUCTION.

LOT NUMBER	LOT DESCRIPTION	MAXIMUM EURO PRICE (EXCLUDING PREMIUM AND TVA) OR TICK FOR PHONE BID
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€

TELEPHONE NUMBER DURING THE SALE \_\_\_\_\_  
INCLUDING THE COUNTRY CODE (TELEPHONE BIDS ONLY)

### PLEASE MAIL OR FAX TO:

BID DEPARTMENT, SOTHEBY'S (FRANCE) S.A.S, 76 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ, CS 10010, 75384 PARIS CEDEX 08

**+33 (0)1 53 05 53 48, fax +33 (0)1 53 05 52 93/52 94 or email bids.paris@sothebys.com**

**I agree to be bound by Sotheby's Conditions of Sale as published in the catalogue which govern all purchases at auction, and to pay the published Buyer's Premium on the hammer price plus any applicable taxes.**

I consent to the use of information written on this form and any other information obtained by Sotheby's in accordance with the Guide for Absentee Bidders and Conditions of Sale.

We will hold and process your personal information and may share it with another Sotheby's Group company for use as described in, and in line with, our Privacy Policy published on our website at [www.sothebys.com](http://www.sothebys.com) or available on request by email to "enquiries@sothebys.com"

I am aware that all telephone bid lines may be recorded.

SIGNATURE

DATE

PAYMENT IS DUE IMMEDIATELY AFTER THE SALE IN EUROS. FULL DETAILS ON HOW TO PAY ARE INCLUDED IN THE GUIDE FOR PROSPECTIVE BUYERS. IF YOU WISH TO PAY BY CREDIT CARD, PLEASE COMPLETE DETAILS BELOW. WE ACCEPT CREDIT CARDS VISA, MASTERCARD, AMERICAN EXPRESS AND CUP. THERE IS NO SERVICE CHARGE.

**PAYMENT MUST BE MADE BY THE INVOICED PARTY.**

NAME ON CARD

TYPE OF CARD

CARD NUMBER

IF APPLICABLE START DATE  EXPIRY DATE

3 LAST DIGITS OF SECURITY CODE ON SIGNATURE STRIP

## INFORMATIONS IMPORTANTES DESTINÉES AUX ACHETEURS

La vente est soumise à la législation française et aux Conditions Générales de Vente imprimées dans ce catalogue et aux Conditions BIDnow relatives aux enchères en ligne et disponibles sur le site Internet de Sotheby's.

Les pages qui suivent ont pour but de vous donner des informations utiles sur la manière de participer aux enchères. Notre équipe se tient à votre disposition pour vous renseigner et vous assister. Veuillez vous référer à la page renseignements sur la vente de ce catalogue. Il est important que vous lisiez attentivement les informations qui suivent.

Les enchérisseurs potentiels devraient consulter également le site [www.sothebys.com](http://www.sothebys.com) pour les plus récentes descriptions des biens dans ce catalogue.

**Provenance** Dans certaines circonstances, Sotheby's peut inclure dans le catalogue un descriptif de l'historique de la propriété du bien si une telle information contribue à la connaissance du bien ou est autrement reconnu et aide à distinguer le bien. Cependant, l'identité du vendeur ou des propriétaires précédents ne peut être divulguée pour diverses raisons. A titre d'exemple, une information peut être exclue du descriptif par souci de garder confidentielle l'identité du vendeur si le vendeur en a fait la demande ou parce que l'identité des propriétaires précédents est inconnue, étant donné l'âge du bien.

**Commission Acheteur** Conformément aux Conditions Générales de Vente de Sotheby's imprimées dans ce catalogue, l'acheteur paiera au profit de Sotheby's, en sus du prix d'adjudication, une commission d'achat qui est considérée comme faisant partie du prix d'achat. La commission d'achat est de 25% HT du prix d'adjudication sur la tranche jusqu'à 180 000 € inclus, de 20 % HT sur la tranche supérieure à 180 000 € jusqu'à 2 000 000 € inclus, et de 12,9% HT sur la tranche supérieure à 2 000 000 €, la TVA ou tout montant tenant lieu de TVA au taux en vigueur étant dû en sus.

### TVA

**Régime de la marge – biens non marqués par un symbole** Tous les biens non marqués seront vendus sous le régime de la marge et le prix d'adjudication ne sera pas majoré de la TVA. La commission d'achat sera majorée d'un montant tenant lieu de TVA (actuellement au taux de 20% ou 5,5% pour les livres) inclus dans la marge. Ce montant fait partie de la commission d'achat et il ne sera pas mentionné séparément sur nos documents.

### Biens mis en vente par des professionnels de l'Union Européenne

† Les biens mis en vente par un professionnel de l'Union Européenne en dehors du régime de la marge seront marqués d'un † à côté du numéro de bien ou de l'estimation. Le prix d'adjudication et la commission d'achat

seront majorés de la TVA (actuellement au taux de 20% ou 5,5% pour les livres), à la charge de l'acheteur, sous réserve d'un éventuel remboursement de cette TVA en cas d'exportation vers un pays tiers à l'Union Européenne ou de livraison intracommunautaire à destination d'un professionnel identifié dans un autre Etat membre de l'Union Européenne (cf. ci-après les cas de remboursement de cette TVA).

### Remboursement de la TVA pour les professionnels de l'Union Européenne

La TVA sur la commission d'achat et sur le prix d'adjudication des biens marqués par un † sera remboursée si l'acheteur est un professionnel identifié à la TVA dans un autre pays de l'Union Européenne, sous réserve de la preuve de cette identification et de la fourniture de justificatifs du transport des biens de France vers un autre Etat membre, dans un délai d'un mois à compter de la date de la vente.

### Biens en admission temporaire † ou Ω

Les biens en admission temporaire en provenance d'un pays tiers à l'Union Européenne seront marqués d'un † ou Ω à côté du numéro de bien ou de l'estimation. Le prix d'adjudication sera majoré de frais additionnels de 5,5% net (†) ou de 20% net (Ω) et la commission d'achat sera majorée de la TVA (actuellement au taux de 20% (5,5% pour les livres), à la charge de l'acheteur, sous réserve d'un éventuel remboursement de ces frais additionnels et de cette TVA en cas d'exportation vers un pays tiers à l'Union Européenne ou de livraison intracommunautaire (remboursement uniquement de la TVA sur la commission dans ce cas) à destination d'un professionnel identifié dans un autre Etat membre de l'Union Européenne (cf. ci-après les cas de remboursement de ces frais).

### Remboursement de la TVA pour les non-résidents de l'Union Européenne

La TVA incluse dans la marge (pour les ventes relevant du régime de la marge) et la TVA facturée sur le prix d'adjudication et sur la commission d'achat seront remboursées aux acheteurs non-résidents de l'Union Européenne pour autant qu'ils aient fait parvenir au service comptable l'exemplaire n°3 du document douanier d'exportation, sur lequel Sotheby's figure dans la case 44 selon les modalités prévues par la « Note aux opérateurs » de la Direction générale des Douanes et droits indirects du 24 juillet 2017, visé par les douanes au recto et au verso, et que cette exportation soit intervenue dans un délai de deux mois à compter de la date de la vente aux enchères.

Tout bien en admission temporaire en France acheté par un non résident de l'Union Européenne fera l'objet d'une mise à la consommation (paiement de la TVA, droits et taxes) dès lors que l'objet aura été enlevé. Il ne pourra être procédé à aucun remboursement. Toutefois, si Sotheby's est informée par écrit que les biens en admission temporaire vont faire l'objet d'une réexportation et que les documents douaniers français sont retournés visés à Sotheby's dans les 60 jours après la vente, la TVA, les droits

et taxes pourront être remboursés à l'acheteur. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible.

**Information générale** Les obligations déontologiques auxquelles sont soumis les opérateurs de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques sont précisées dans un recueil qui a été approuvé par arrêté ministériel du 21 février 2012. Ce recueil est notamment accessible sur le site [www.conseildesventes.fr](http://www.conseildesventes.fr).

Le commissaire du Gouvernement auprès du Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques peut être saisi par écrit de toute difficulté en vue de proposer, le cas échéant, une solution amiable.

### 1. AVANT LA VENTE

**Abonnement aux Catalogues** Si vous souhaitez vous abonner à nos catalogues, veuillez contacter : +33 (0)1 53 05 53 05 ; +44 (0)20 7293 5000 ou +1 212 894 7000 ou par courriel [cataloguesales@sothebys.com](mailto:cataloguesales@sothebys.com).

### Caractère indicatif des estimations

Les estimations faites avant la vente sont fournies à titre purement indicatif. Toute offre dans la fourchette de l'estimation basse et de l'estimation haute a des chances raisonnables de succès. Nous vous conseillons toutefois de nous consulter avant la vente car les estimations peuvent faire l'objet de modifications.

**L'état des biens** Nous sommes à votre disposition pour vous fournir un rapport détaillé sur l'état des biens.

Tous les biens sont vendus tels quels dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents.

Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque bien avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque bien correspond à sa description. Le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif.

Dans le cadre de l'exposition d'avant-vente, tout acheteur potentiel aura la possibilité d'inspecter préalablement à la vente chaque objet proposé à la vente afin de prendre connaissance de l'ensemble de ses caractéristiques, de sa taille ainsi que de ses éventuelles réparations ou restaurations.

**Sécurité des biens** Soucieuse de votre sécurité dans ses locaux, la société Sotheby's s'efforce d'exposer les objets de la manière la plus sûre. Toute manipulation d'objet non supervisée par le personnel de Sotheby's se fait à votre propre risque.

Certains objets peuvent être volumineux et/ou lourds, ainsi que dangereux, s'ils sont maniés sans précaution. Dans le cas où vous souhaiteriez examiner plus attentivement des objets, veuillez faire appel au personnel de Sotheby's pour votre sécurité et celle de l'objet exposé.

Certains biens peuvent porter une mention "NE PAS TOUCHER". Si vous souhaitez les étudier plus en détails, vous devez demander l'assistance du personnel de Sotheby's.

### Objets mécaniques et électriques

Les objets mécaniques et électriques (notamment les horloges et les montres) sont vendus sur la base de leur valeur décorative. Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'ils fonctionnent. Il est important avant toute mise en marche de faire vérifier le système électrique ou mécanique par un professionnel.

**Droit d'auteur et copyright** Aucune garantie n'est donnée quant à savoir si un bien est soumis à un copyright ou à un droit d'auteur, ni si l'acheteur acquiert un copyright ou un droit d'auteur.

### 2. LES ENCHÈRES

Les enchères peuvent être portées en personne ou par téléphone ou en ligne sur Internet ou par l'intermédiaire d'un tiers (les ordres étant dans ce dernier cas transmis par écrit ou par téléphone). Les enchères seront conduites en Euros. Un convertisseur de devises sera visible pendant les enchères à titre purement indicatif, seul le prix en Euros faisant foi.

**Comment enchérir en personne** Pour enchérir en personne dans la salle, vous devrez vous faire enregistrer et obtenir une raquette numérotée avant que la vente aux enchères ne commence. Vous devrez présenter une pièce d'identité et des références bancaires.

La raquette est utilisée pour indiquer vos enchères à la personne habilitée à diriger la vente pendant la vente. Si vous voulez devenir l'acheteur d'un bien, assurez-vous que votre raquette est bien visible pour la personne habilitée à diriger la vente et que c'est bien votre numéro qui est cité.

S'il y a le moindre doute quant au prix ou quant à l'acheteur, attirez immédiatement l'attention de la personne habilitée à diriger la vente. Tous les biens vendus seront facturés au nom et à l'adresse figurant sur le bordereau d'enregistrement de la raquette, aucune modification ne pourra être faite. En cas de perte de votre raquette, merci d'en informer immédiatement l'un des clerks de la vente.

À la fin de chaque session de vente, vous voudrez bien restituer votre raquette au guichet des enregistrements.

**Mandat à un tiers enchérisseur** Si vous enchérissez dans la vente, vous le faites à titre personnel et nous pouvons vous tenir pour le seul responsable de cette enchère, à moins de nous avoir préalablement avertis que vous enchérissez au nom et pour le compte d'une tierce personne en nous fournissant un mandat écrit régulier que nous aurons enregistré. Dans ce cas, vous êtes solidairement responsable avec ledit tiers. En cas de contestation de la part du tiers, Sotheby's pourra vous tenir pour seul responsable de l'enchère.

**Ordres d'achat** Si vous ne pouvez pas assister à la vente aux enchères, nous serons heureux d'exécuter des ordres d'achat donnés par écrit à votre nom.

Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de ce catalogue. Ce service est gratuit et confidentiel. Dans le cas d'ordres identiques, le premier arrivé aura la préférence.

Indiquez toujours une « limite à ne pas dépasser ». Les offres illimitées et « d'achat à tout prix » ne seront pas acceptées.

Les ordres écrits peuvent être :

- envoyés par télécopie au +33 (0)1 53 05 52 93/52 94,
- remis au personnel sur place,
- envoyés par la poste aux bureaux de Sotheby's à Paris,
- remis directement aux bureaux de Sotheby's à Paris.

Dans le souci d'assurer un service satisfaisant aux enchérisseurs, il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos ordres d'achat par écrit au moins 24h avant la vente.

**Enchérir par téléphone** Si vous ne pouvez être présent à la vente aux enchères, vous pouvez enchérir directement par téléphone. Les enchères téléphoniques sont acceptées pour tous les biens dont l'estimation basse est supérieure à 4 000 €. Étant donné que le nombre de lignes téléphoniques est limité, il est nécessaire de prendre des dispositions 24 heures au moins avant la vente pour obtenir ce service dans la mesure des disponibilités techniques. En outre, dans le souci d'assurer un service satisfaisant aux enchérisseurs, il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos confirmations écrites d'ordres d'achat par téléphone au moins 24 h avant la vente.

Nous vous recommandons également d'indiquer un ordre d'achat de sécurité que nous pourrions exécuter en votre nom au cas où nous serions dans l'impossibilité de vous joindre par téléphone. Des membres du personnel parlant plusieurs langues sont à votre disposition pour enchérir par téléphone pour votre compte.

Afin d'assurer la régularité et la bonne compréhension des enchères faites par téléphone, celles-ci seront enregistrées.

**Enchérir en ligne** Si vous ne pouvez être présent à la vente aux enchères, vous pouvez également enchérir directement en ligne sur Internet. Les enchères en ligne sont régies par les conditions relatives aux enchères en ligne en direct (dites « Conditions BIDnow ») disponibles sur le site internet de Sotheby's ou fournies sur demande. Les Conditions BIDnow s'appliquent aux enchères en ligne en sus des Conditions Générales de Vente.

### 3. LA VENTE

**Conditions Générales de Vente et Conditions BIDnow** La vente aux enchères est régie par les Conditions Générales de Vente figurant dans ce catalogue et les Conditions BIDnow disponibles sur le site Internet de Sotheby's. Quiconque a l'intention d'enchérir doit lire attentivement ces Conditions Générales de Vente et les Conditions BIDnow. Elles peuvent être modifiées par affichage dans la salle des ventes ou par des annonces faites par la

personne habilitée à diriger des ventes.

**Accès aux biens pendant la vente** Par mesure de sécurité, l'accès aux biens pendant la vente sera interdit.

**Déroulement de la vente** La personne habilitée à diriger la vente commencera et poursuivra les enchères au niveau qu'elle juge approprié et peut enchérir de manière successive ou enchérir en réponse à d'autres enchères, et ce au nom et pour le compte du vendeur, à concurrence du prix de réserve.

### 4. APRÈS LA VENTE

**Résultats de la vente** Si vous voulez avoir des renseignements sur les résultats de vos ordres d'achat, veuillez téléphoner à Sotheby's (France) S.A.S. au : +33 (0)1 53 05 53 34, fax +33 (0)1 53 05 52 93/52 94.

#### Paiement

Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente.

Le paiement peut être fait :

- par virement bancaire en Euros
- par chèque garanti par une banque en Euros
- par chèque en Euros
- par carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express, CUP). Veuillez noter que le montant maximum de paiement autorisé par carte de crédit est de 40.000€;
- en espèces en Euros, pour les particuliers ou les commerçants jusqu'à un montant inférieur ou égal à 1 000 € par vente (mais jusqu'à 15 000 € pour un particulier qui n'a pas sa résidence fiscale en France et qui n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle). Sotheby's aura toute discrétion pour apprécier les justificatifs de non-résidence fiscale ainsi que la preuve que l'acheteur n'agit pas dans le cadre de son activité professionnelle.

Le Post-Sale Services et le bureau de remise des biens sont ouverts aux jours ouvrables de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Sotheby's demande à tout nouveau client et à tout acheteur qui souhaite effectuer le paiement en espèces, sous réserve des dispositions légales en la matière, de fournir une preuve d'identité (sous forme d'une pièce d'identité comportant une photographie, telle que passeport, carte d'identité ou permis de conduire), ainsi qu'une confirmation du domicile permanent.

Les chèques, y compris les chèques de banque, seront libellés à l'ordre de Sotheby's. Bien que les chèques libellés en Euros par une banque française ou par une banque étrangère soient acceptés, nous vous informons que le bien ne sera pas délivré avant l'encaissement définitif du chèque, l'encaissement pouvant prendre plusieurs jours, voire plusieurs semaines s'agissant de chèque étranger (crédit après encaissement). En revanche, le lot sera délivré immédiatement s'il s'agit d'un chèque de banque.

**Les chèques et virements bancaires seront libellés à l'ordre de:**

HSBC Paris St Augustin

3, rue La Boétie

75008 Paris

Nom de compte : Sotheby's (France)

S.A.S.

Numéro de compte : 30056 00050

00502497340 26

IBAN : FR 76 30056 00050 00502497340

26

Adresse swift : CCFRFRPP

Veuillez indiquer dans vos instructions

de paiement à votre banque votre nom,

le numéro de compte de Sotheby's et le

numéro de la facture. Veuillez noter que

nous nous réservons le droit de refuser

le paiement fait par une personne autre

que l'acheteur enregistré lors de la vente,

que le paiement doit être fait en fonds

disponibles et que l'approbation du

paiement est requise. Veuillez contacter

notre Post-Sale Services pour toute

question concernant l'approbation du

paiement.

Aucun frais n'est prélevé sur le paiement

par carte Mastercard et Visa.

Nous nous réservons le droit de vérifier la

source des fonds reçus.

**Enlèvement des achats** Les achats

ne pourront être enlevés qu'après

leur paiement et après que l'acheteur

ait remis à Sotheby's tout document

permettant de s'assurer de son identité.

Les biens vendus dans le cadre d'une

vente aux enchères qui ne sont pas

enlevés par l'acheteur seront, à

l'expiration d'un délai de 30 jours suivant

l'adjudication (le jour de la vente étant

inclus dans ce délai), entreposés aux

frais risques et périls de l'acheteur, puis

transférés, aux frais risques et périls

de l'acheteur auprès d'une société de

gardiennage désignée par Sotheby's.

Tous les frais dus à la société de

gardiennage devront être payés par

l'acheteur avant de prendre livraison

des biens.

**Assurance** Sotheby's décline toute

responsabilité quant aux pertes et

dommages que les lots pourraient subir

à l'expiration d'un délai de 30 (trente)

jours suivant la date de la vente, le jour

de la vacation étant inclus dans le calcul.

L'acheteur sera donc lui-même chargé

de faire assurer les lots acquis.

#### Exportation des biens culturels

L'exportation de tout bien hors de France

ou l'importation dans un autre pays

peut être soumise à l'obtention d'une ou

plusieurs autorisation(s) d'exporter ou

d'importer.

Il est de la responsabilité de l'acheteur

d'obtenir les autorisations d'exportation

ou d'importation.

Il est rappelé aux acheteurs que les

biens achetés doivent être payés

immédiatement après la vente aux

enchères.

Le fait qu'une autorisation d'exportation

ou d'importation requise soit refusée ou

que l'obtention d'une telle autorisation

prenne du retard ne pourra pas justifier

l'annulation de la vente ni aucun retard

dans le paiement du montant total dû.

Les biens vendus seront délivrés

à l'acheteur ou expédiés selon ses

instructions écrites et à ses frais, dès

l'accomplissement, le cas échéant, des

formalités d'exportation nécessaires.

Une Autorisation de Sortie de l'Union

Européenne est nécessaire pour pouvoir

exporter hors de l'Union Européenne

des biens culturels soumis à la

réglementation de l'Union Européenne

sur l'exportation du patrimoine culturel

(N° CEE 3911/92). Journal officiel N°

L395 du 31/12/92.

Un Certificat pour un bien culturel est

nécessaire pour déplacer, de la France

à un autre État Membre de l'Union

Européenne, des biens culturels évalués

à hauteur ou au-dessus de la limite

applicable fixée par le Service des

Musées de France. Si vous le souhaitez,

Sotheby's pourra accomplir pour votre

compte les formalités nécessaires à

l'obtention de ce Certificat.

Un Certificat peut également s'avérer

nécessaire pour exporter hors de

l'Union Européenne des biens culturels

évalués à hauteur ou au-dessus de la

limite applicable fixée par le Service des

Musées de France mais au-dessous de la

limite fixée par l'Union Européenne.

On trouvera ci-après une sélection

de certaines des catégories d'objets

impliqués et une indication des limites

au-dessus desquelles une Autorisation

de Sortie de l'Union Européenne ou un

Certificat pour un bien culturel peut être

requis:

- Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge 30 000 €.
- Dessins ayant plus de 50 ans d'âge 15 000 €.
- Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports ayant plus de 50 ans d'âge (autres que les aquarelles, gouaches, pastels et dessins ci-dessus) 150 000 €.
- Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge 50 000 €.
- Livres de plus de cent ans d'âge (individuel ou par collection) 50 000 €.
- Véhicules de plus de 75 ans d'âge 50 000 €.
- Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales avec leurs plaques respectives et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge 15 000 €.
- Photographies, films et négatifs afférents ayant plus de 50 ans d'âge 15 000 €.
- Cartes géographiques imprimées ayant plus de 100 ans d'âge 15 000 €.
- Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (individuels ou par collection) quelle que soit la valeur.
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge quelle que soit la valeur.
- Éléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux ayant plus de 100 ans d'âge quelle que soit la valeur.
- Archives de plus de 50 ans d'âge quelle que soit la valeur.
- Tout autre objet ancien (notamment les bijoux) ayant plus de 50 ans d'âge 50 000 €.

Veuillez noter que le décret n°2004-709 du 16 juillet 2004 modifiant le décret n°93-124 du 29 janvier 1993 indique que « pour la délivrance du certificat, l'annexe du décret prévoit, pour certaines

catégories, des seuils de valeur différents selon qu'il s'agit d'une exportation à destination d'un autre Etat membre de la Communauté européenne ou d'une exportation à destination d'un Etat tiers ».

Il est conseillé aux acheteurs de conserver tout document concernant l'importation et l'exportation des biens, y compris des certificats, étant donné que ces documents peuvent vous être réclamés par l'administration gouvernementale.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'à l'occasion de demandes de certificat de libre circulation, il se peut que l'autorité habilitée à délivrer les certificats manifeste son intention d'achat éventuel dans les conditions prévues par la loi.

#### **Sales Tax et Use Tax (taxes instituées par certains Etats aux Etats-Unis d'Amérique)**

Les acheteurs sont informés que des taxes locales de vente « Sale Tax » ou de consommation « Use Tax » sont susceptibles de s'appliquer lors de l'importation de biens dans des pays étrangers suite à leur achat (à titre d'exemple, une « Use tax » est susceptible d'être due lorsque des biens sont importés dans certains états américains). Les acheteurs sont tenus de se renseigner par leurs propres moyens sur ces taxes locales.

Dans le cas où Sotheby's procède, pour le compte d'un acheteur de cette vente, à la livraison d'un bien dans un Etat des Etats-Unis d'Amérique dans lequel Sotheby's est enregistrée aux fins de collecter des « Sales Taxes », Sotheby's est tenue de collecter et de remettre à l'Etat concerné la « Sale Tax/Use Tax » applicable sur le prix d'achat total (y compris le prix d'adjudication, la commission acheteur, les frais de transport et d'assurance), quel que soit le pays de résidence ou la nationalité de l'acheteur.

Lorsque l'acheteur a fourni à Sotheby's avant la remise du bien un certificat d'exonération valable pour les biens destinés à la revente (« Resale Exemption Certificate »), la « Sale Tax/Use Tax » ne sera pas facturée. Les clients qui souhaitent fournir des documents relatifs à la revente ou l'exonération de taxe de leurs achats doivent contacter le département Post-Sale Services. Les clients souhaitant que l'expédition de leur lot aux Etats-Unis soit organisée par Sotheby's doivent contacter le responsable du Post Sale Service mentionné dans ce catalogue avant d'organiser l'expédition du lot.

**Espèces en voie d'extinction** Les objets qui contiennent de la matière végétale ou animale comme le corail, le crocodile, l'ivoire, les fanons de baleine, les carapaces de tortue, etc., indépendamment de l'âge ou de la valeur, requièrent une autorisation spéciale du Ministère français de l'Environnement avant de pouvoir quitter le territoire français. Veuillez noter que la possibilité d'obtenir une licence ou un certificat d'exportation ne garantit pas la possibilité d'obtenir une licence ou un certificat d'importation dans un autre pays, et inversement. A titre d'exemple,

il est illégal d'importer de l'ivoire d'éléphant africain aux Etats-Unis. Nous suggérons aux acheteurs de vérifier auprès des autorités gouvernementales compétentes de leur pays les modalités à respecter pour importer de tels objets avant d'encherir. Il incombe à l'acheteur d'obtenir toute licence et/ou certificat d'exportation ou d'importation, ainsi que toute autre documentation requise. Veuillez noter que Sotheby's n'est pas en mesure d'assister les acheteurs dans le transport de lots contenant de l'ivoire ou d'autres matériaux restreignant l'importation ou l'exportation vers les Etats-Unis. L'impossibilité d'exporter ou d'importer le lot ne justifie pas un retard de paiement du montant dû ou l'annulation de la vente.

**Droit de préemption** L'Etat peut exercer sur toute vente publique d'œuvres d'art un droit de préemption sur les biens proposés à la vente, par déclaration du ministre chargé de la Culture aussitôt prononcée l'adjudication de l'objet mis en vente. L'Etat dispose d'un délai de 15 jours à compter de la vente publique pour confirmer l'exercice de son droit de préemption. En cas de confirmation, l'Etat se subroge à l'acheteur. Sont considérés comme œuvres d'art, pour les besoins de l'exercice du droit de préemption de l'Etat, les biens suivants :

(1) objets archéologiques ayant plus de cent ans d'âge provenant de fouilles et découvertes terrestres et sous-marines, de sites archéologiques ou de collections archéologiques ;

(2) éléments de décor provenant du démembrement d'immeuble par destination ;

(3) peintures, aquarelles, gouaches, pastels, dessins, collages, estampes, affiches et leurs matrices respectives ;

(4) photographies positives ou négatives quel que soit leur support ou le nombre d'images sur ce support ;

(5) œuvres cinématographiques et audiovisuelles ;

(6) productions originales de l'art statuaire ou copies obtenues par le même procédé et fontes dont les tirages ont été exécutés sous le contrôle de l'artiste ou de ses ayants-droit et limités à un nombre inférieur ou égal à huit épreuves, plus quatre épreuves d'artistes, numérotées ;

(7) œuvres d'art contemporain non comprises dans les catégories citées aux 3) à 6) ;

(8) meubles et objets d'art décoratif ;

(9) manuscrits, incunables, livres et autres documents imprimés ;

(10) collections et spécimens provenant de collections de zoologie, de botanique, de minéralogie, d'anatomie ; collections et biens présentant un intérêt historique, paléontologique, ethnographique ou numismatique ;

(11) moyens de transport ;

(12) tout autre objet d'antiquité non compris dans les catégories citées aux 1) à 11).

## **EXPLICATION DES SYMBOLES**

La liste suivante définit les symboles que vous pourriez voir dans ce catalogue.

### **▫ Absence de Prix de Réserve**

A moins qu'il ne soit indiqué le symbole suivant (▫), tous les lots figurant dans le catalogue seront offerts à la vente avec un prix de réserve. Le prix de réserve est le prix minimum confidentiel arrêté avec le vendeur au-dessous duquel le bien ne peut être vendu. Ce prix est en général fixé à un pourcentage de l'estimation la plus basse figurant dans le catalogue. Ce prix ne peut être fixé à un montant supérieur à l'estimation la plus basse figurant dans le catalogue, ou annoncée publiquement par la personne habilitée à diriger la vente et consignée au procès-verbal. Si un lot de la vente est offert sans prix de réserve, ce lot sera indiqué par le symbole suivant (▫). Si tous les lots de la vente sont offerts sans prix de réserve, une Note Spéciale sera insérée dans le catalogue et ce symbole ne sera pas utilisé.

### **○ Propriété garantie**

Un prix minimal lors d'une vente aux enchères ou d'un ensemble de ventes aux enchères a été garanti au vendeur des lots accompagnés de ce symbole. Cette garantie peut être émise par Sotheby's ou conjointement par Sotheby's et un tiers. Sotheby's ainsi que tout tiers émettant une garantie conjointement avec Sotheby's retirent un avantage financier si un lot garanti est vendu et risque d'encourir une perte si la vente n'aboutit pas. Si le symbole « Propriété garantie » pour un lot n'est pas inclus dans la version imprimée du catalogue de la vente, une annonce sera faite au début de la vente ou avant la vente du lot, indiquant que ce lot fait l'objet d'une Garantie. Si tous les lots figurant dans un catalogue font l'objet d'une Garantie, les Notifications importantes de ce catalogue en font mention et ce symbole n'est alors pas utilisé dans la description de chaque lot.

### **▲ Bien sur lequel Sotheby's a un droit de propriété**

Ce symbole signifie que Sotheby's a un droit de propriété sur tout ou partie du lot ou possède un intérêt équivalent à un droit de propriété.

### **➤ Ordre irrévocable**

Ce symbole signifie que Sotheby's a reçu pour le lot un ordre d'achat irrévocable qui sera exécuté durant la vente à un montant garantissant que le lot se vendra. L'enchérisseur irrévocable reste libre d'encherir au-dessus du montant de son ordre durant la vente. S'il n'est pas déclaré adjudicataire à l'issue des enchères, il percevra une compensation calculée en fonction du prix d'adjudication. S'il est déclaré adjudicataire à l'issue des enchères, il sera tenu de payer l'intégralité du prix, y compris la Commission Acheteur et les autres frais, et ne recevra aucune indemnité ou autre avantage financier. Si un ordre irrévocable est passé après la date d'impression du catalogue, une annonce sera faite au début de la

vente ou avant la vente du lot indiquant que celui-ci a fait l'objet d'un ordre irrévocable. Si l'enchérisseur irrévocable dispense des conseils en rapport avec le lot à une personne, Sotheby's exige qu'il divulgue ses intérêts financiers sur le lot. Si un agent vous conseille ou enchérit pour votre compte sur un lot faisant l'objet d'un ordre d'achat irrévocable, vous devez exiger que l'agent divulgue s'il a ou non des intérêts financiers sur le lot.

### **● Présence de matériaux restreignant l'importation ou l'exportation**

Les lots marqués de ce symbole ont été identifiés comme contenant des matériaux organiques pouvant impliquer des restrictions quant à l'importation ou à l'exportation. Cette information est mise à la disposition des acheteurs pour leur convenance, mais l'absence de ce symbole ne garantit pas qu'il n'y ait pas de restriction quant à l'importation ou à l'exportation d'un lot.

Veuillez-vous référer au paragraphe « Espèces en voie d'extinction » dans la partie « Informations importantes destinées aux acheteurs ». Comme indiqué dans ce paragraphe, Sotheby's n'est pas en mesure d'assister les acheteurs dans le transport des lots marqués de ce symbole vers les Etats-Unis. L'impossibilité d'exporter ou d'importer un lot marqué de ce symbole ne justifie pas un retard de paiement du montant dû ou l'annulation de la vente.

### **α TVA**

Les lots vendus aux acheteurs qui ont une adresse dans l'UE seront considérés comme devant rester dans l'Union Européenne. Les clients acheteurs seront facturés comme s'il n'y avait pas de symbole de TVA (cf. régime de la marge – biens non marqués par un symbole). Cependant, si les lots sont exportés en dehors de l'UE, ou s'ils sont l'objet d'une livraison intracommunautaire à destination d'un professionnel identifié dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, Sotheby's refacturera les clients selon le régime général de TVA (cf. Biens mis en vente par des professionnels de l'Union Européenne †) comme demandé par le vendeur.

Les lots vendus aux acheteurs ayant une adresse en dehors de l'Union Européenne seront considérés comme devant être exportés hors UE. De même, les lots vendus aux professionnels identifiés dans un autre Etat membre de l'Union Européenne seront considérés comme devant être l'objet d'une livraison intracommunautaire. Les clients seront facturés selon le régime général de TVA (cf. Biens mis en vente par des professionnels de l'Union Européenne †). Bien que le prix marteau soit sujet à la TVA, celle-ci sera annulée ou remboursée sur preuve d'exportation (cf. Remboursement de la TVA pour les non-résidents de l'Union Européenne et Remboursement de la TVA pour les professionnels de l'Union Européenne). Cependant, les acheteurs qui n'ont pas l'intention d'exporter leurs lots en dehors de l'UE devront en aviser la comptabilité client le jour de la vente. Ainsi, leurs lots seront refacturés de telle manière que la TVA n'apparaisse pas sur le prix marteau

(cf. Régime de la marge – biens non marqués par un symbole).

## INFORMATION TO BUYERS

All property is being offered under French Law and the Conditions of Sale printed in this catalogue in respect of online bidding via the internet, the BIDnow Conditions on the Sotheby's website (the "BIDnow Conditions").

The following pages are designed to give you useful information on how to participate in an auction. Our staff as listed at the front of this catalogue will be happy to assist you. Please refer to the section Sales Enquiries and Information. It is important that you read the following information carefully.

Prospective bidders should also consult [www.sothebys.com](http://www.sothebys.com) for the most up to date cataloguing of the property in this catalogue.

**Provenance** In certain circumstances, Sotheby's may print in the catalogue the history of ownership of a work of art if such information contributes to scholarship or is otherwise well known and assists in distinguishing the work of art. However, the identity of the seller or previous owners may not be disclosed for a variety of reasons. For example, such information may be excluded to accommodate a seller's request for confidentiality or because the identity of prior owners is unknown given the age of the work of art.

**Buyer's Premium** According to Sotheby's Conditions of Sale printed in this catalogue, the buyer shall pay to Sotheby's and Sotheby's shall retain for its own account a buyer's premium, which will be added to the hammer price and is payable by the buyer as part of the total purchase price.

The buyer's premium is 25% of the hammer price up to and including €180,000, 20% of any amount in excess of €180,000 up to and including €2,000,000, and 12.9% of any amount in excess of €2,000,000, plus any applicable VAT or amount in lieu of VAT at the applicable rate.

## VAT RULES

**Property with no VAT symbol (Margin Scheme)** Where there is no VAT symbol, Sotheby's is able to use the Margin Scheme and VAT will not normally be charged on the hammer price. Sotheby's must bear VAT on the buyer's premium and hence will charge an amount in lieu of VAT (currently at a rate of 20% or 5.5% for books) on this premium. This amount will form part of the buyer's premium on our invoice and will not be separately identified.

**Property with † symbol (property sold by European Union professionals)** Where there is the † symbol next to the property number or the estimate, the property is sold outside the margin scheme by European Union (EU) professionals. VAT will be charged to the buyer (currently at a rate of 20% or 5.5% for books) on both the hammer price and buyer's premium subject to a possible refund of such VAT if the property is exported outside the EU or if

it is removed to another EU country (see also paragraph below).

**VAT refund for property with † symbol (for European Union professionals)** VAT registered buyers from other European Union (EU) countries may have the VAT on the hammer price and on the buyer's premium refunded if they provide Sotheby's with their VAT registration number and evidence that the property has been removed from France to another country of the EU within a month of the date of sale.

**Property with ‡ or Ω symbols (temporary importation)** Those items with the ‡ or Ω symbols next to the property number of the estimate have been imported from outside the European Union (EU) and are to be sold at auction under temporary importation. The hammer price will be increased by additional expenses of 5.5% (‡) or of 20% (Ω) and the buyer's premium will be increased of VAT currently at a rate of 20% (5.5% for books). These taxes will be charged to the buyer who can claim a possible refund of these additional expenses and of this VAT if the property is exported outside the EU or if it is shipped to another EU country (refund of VAT only on the buyer's premium in that case) (cf. see also paragraph below)

**VAT refund for non-European Union buyers** Non-European Union (EU) buyers may have the amount in lieu of VAT (for property sold under the margin scheme) and any applicable VAT on the hammer price and on the buyer's premium refunded if they provide Sotheby's with evidence that the property has been removed from France to another country outside the EU within two months of the date of sale (in the form of a copy of the export documentation stamped by customs officers, where Sotheby's appears in Box 44 in accordance with the arrangements laid down by the notice of July 24th, 2017 of the French Customs Authorities). Any property which is on temporary import in France, and bought by a non EU resident will be subjected to clearance inward (payment of the VAT, duties and taxes) upon release of the property. No reimbursement of VAT, duties and taxes to the buyer will be possible, except if written confirmation is provided to Sotheby's that the temporary imported property will be re-exported, and that the French customs documentation has been duly signed and returned to Sotheby's within 60 days after the sale. After the 60-day period, no reimbursement will be possible.

**General Information** French auction houses are subject to rules of professional conduct. These rules are specified in a code approved by a ministerial order of 21 February 2012. This document is available (in French) on the website of the regularity body [www.conseil-desventes.fr](http://www.conseil-desventes.fr). A government commissioner at the *Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques* (regulatory body) can be contacted in writing for any issue and will assist, if necessary, in finding an

amicable solution.

## 1. BEFORE THE AUCTION

**Catalogue Subscriptions** If you would like to take out a catalogue subscription, please ring +33 (0)1 53 05 53 05 ; +44 (0)20 7293 5000 or +1 212 894 7000 or send an email to [:cataloguesales@sothebys.com](mailto:cataloguesales@sothebys.com) .

+33 (0)1 53 05 53 85.

**Pre-sale Estimates** The pre-sale estimates are intended purely as a guide for prospective buyers. Any bid between the high and the low pre-sale estimates offers a fair chance of success. It is always advisable to consult us nearer the time of sale as estimates can be subject to revision.

**Condition of the property** Solely as a convenience, we may provide condition reports.

All property is sold in the condition in which they were offered for sale with all their imperfections and defects. No claim can be accepted for minor restoration or small damages.

It is the responsibility of the prospective bidders to inspect each property prior to the sale and to satisfy themselves that each property corresponds with its description. Given that the re-lining, frames and linings constitute protective measures and not defects, they will not be noted. Any measurements provided are only approximate.

All prospective buyers shall have the opportunity to inspect each property for sale during the pre-sale exhibition in order to satisfy themselves as to characteristics, size as well as any necessary repairs or restoration.

**Safety at Sotheby's** Sotheby's is concerned for your safety while on our premises and we endeavour to display items safely so far as is reasonably practicable. Nevertheless, should you handle any items on view at our premises, you do so at your own risk. Some items can be large and/or heavy and can be dangerous if mishandled. Should you wish to view or inspect any items more closely please ask for assistance from a member of Sotheby's staff to ensure your safety and the safety of the property on view. Some items on view may be labelled "PLEASE DO NOT TOUCH". Should you wish to view these items you must ask for assistance from a member of Sotheby's staff, who will be pleased to assist you.

## Electrical and Mechanical Goods

All electrical and mechanical goods (including without limitation clocks and watches) are sold on the basis of their decorative value only and should not be assumed to be operative. It is essential that prior to any intended use, the electrical system is checked and approved by a qualified electrician.

**Copyright** No representations are made as to whether any property is subject to copyright, nor whether the buyer acquires any copyright in any property sold.

## 2. BIDDING IN THE SALE

Bids may be executed in person by paddle during the auction or by telephone or online, or by a third person who will transmit the orders in writing or by telephone prior to the sale. The auctions will be conducted in Euros. A currency converter will be operated in the salesroom for your convenience but, as errors may occur, you should not rely upon it as a substitute for bidding in Euros.

**Bidding in Person** To bid in person at the auction, you will need to register for and collect a numbered paddle before the auction begins. Proof of identity and bank references will be required.

If you wish to bid on a property, please indicate clearly that you are bidding by raising your paddle and attracting the attention of the auctioneer. Should you be the successful buyer of any property, please ensure that the auctioneer can see your paddle and that it is your number that is called out. Should there be any doubts as to price or buyer, please draw the auctioneer's attention to it immediately. Sotheby's will invoice all property sold to the name and address in which the paddle has been registered and invoices cannot be transferred to other names and addresses. In the event of loss of your paddle, please inform the sales clerk immediately.

At the end of the sale, please return your paddle to the registration desk.

**Bidding as Principal** If you make a bid at auction, you do so as principal and Sotheby's may hold you personally and solely liable for that bid unless it has been previously agreed that you do so on behalf of an identified and acceptable third party and you have produced a valid written power of attorney acceptable to us. In this case, you and the third party are held jointly and severally responsible. In the event of a challenge by the third party, Sotheby's may hold you solely liable for that bid.

**Absentee Bids** If you cannot attend the auction, we will be pleased to execute written bids on your behalf.

A bidding form can be found at the back of this catalogue. This service is free and confidential. In the event of identical bids, the earliest bid received will take precedence.

Always indicate a "top limit". "Buy" and unlimited bids will not be accepted.

Any written bids may be:

- Sent by facsimile to +33 (0)1 53 05 52 93/52 94,
- Given to staff at the Client Service Desks,
- Posted to the Paris offices of Sotheby's,
- Hand delivered to the Paris offices of Sotheby's.

To ensure a satisfactory service to bidders, please ensure that we receive your written bids at least 24 hours before the sale.

**Bidding by Telephone** If you cannot attend the auction, it is possible to bid on the telephone on property with a minimum low estimate of €4,000. As the number of telephone lines is limited,

it is necessary to make arrangements for this service 24 hours before the sale. Moreover, in order to ensure a satisfactory service to bidders, we kindly ask you to make sure that we have received your written confirmation of telephone bids at least 24 hours before the sale.

We also suggest that you leave a covering bid which we can execute on your behalf in the event we are unable to reach you by telephone. Multi-lingual staff are available to execute bids for you.

Telephone bidding will be recorded to ensure any misunderstanding over bidding during the auctions.

**Bidding Online** If you cannot attend the auction, it is possible to bid directly online. Online bids are made subject to the BIDnow Conditions available on the Sotheby's website or upon request. The BID now Conditions apply in relation to online bids in addition to these Conditions of Sale.

### 3. AT THE AUCTION

**Conditions of Sale** The auction is governed by the Conditions of Sale printed in this catalogue. Anyone considering bidding in the auction should read the Conditions of Sale carefully. They may be amended by way of notices posted in the salesroom or by way of announcement made by the auctioneer.

**Access to the property during the sale** For security reasons, prospective bidders will not be able to view the property whilst the auction is taking place.

**Auctioning** The auctioneer may commence and advance the bidding at levels he considers appropriate and is entitled to place consecutive and responsive bids on behalf of the seller until the reserve price is achieved.

### 4. AFTER THE AUCTION

**Results** If you would like to know the result of any absentee bids which you may have instructed us to execute on your behalf, please telephone Sotheby's (France) S.A.S. on: +33 (0)1 53 05 53 34, or by fax. +33 (0)1 53 05 52 93/52 94.

**Payment** Payment is due immediately after the sale and may be made by the following methods:

- Bank wire transfer in Euros
- Euro banker's draft
- Euro cheque
- Credit cards (Visa, Mastercard, American Express, CUP); Please note that 40,000 EUR is the maximum payment that can be accepted by credit card.
- Cash in Euros: for private or professionals to an equal or lower amount of €1,000 per sale (but to an amount of €15,000 for a non-French resident for tax purposes who does not operate as a professional). It remains at the discretion of Sotheby's to assess the evidence of non-tax residence as well as proof that the buyer is not acting for professional purposes.

Cashiers and the Collection of Purchases office are open daily 10am to 12.30pm and 2pm to 6pm. It is Sotheby's policy to request any new

clients or buyers preferring to make a cash payment to provide proof of identity (by providing some form of government issued identification containing a photograph, such as a passport, identity card or driver's licence) and confirmation of permanent address. Thank you for your co-operation.

Cheques and drafts should be made payable to Sotheby's. Although personal and company cheques drawn up in Euro on French bank as by a foreign bank are accepted, you are advised that property will not be released before the final collection of the cheque, collection that can take several days, or even several weeks as for foreign cheque (credit after collection). On the other hand, the lot will be issued immediately if you have a pre-arranged Cheque Acceptance Facility.

#### Bank transfers should be made to:

HSBC Paris St Augustin  
3, rue La Boétie  
75008 Paris  
Name : Sotheby's (France) S.A.S.  
Account Number : 30056 00050  
00502497340 26  
IBAN : FR 76 30056 00050 00502497340  
26

Swift Code : CCFRFRPP

Please include your name, Sotheby's account number and invoice number with your instructions to your bank. Please note that we reserve the right to decline payments received from anyone other than the buyer of record and that clearance of such payments will be required. Please contact our Client Accounts Department if you have any questions concerning clearance. No administrative fee is charged for payment by Mastercard and Visa. We reserve the right to seek identification of the source of funds received.

**Collection of Purchases** Purchases can only be collected after payment in full in cleared funds has been made and appropriate identification has been provided.

All property will be available during, or after each session of sale on presentation of the paid invoice with the release authorisation from the Client Accounts Office.

Should lots sold at auction not be collected by the buyer immediately after the auction, those lots will, after 30 days following the auction sale (including the date of the sale), be stored at the buyer's risk and expense and then transferred to a storage facility designated by Sotheby's at the buyer's risk and expense. All charges due to the storage facility shall be met in full by the buyer before collection of the property by the buyer.

**Insurance** Sotheby's accepts liability for loss or damage to lots for a maximum period of 30 (thirty) calendar days after the date of the auction (including the date of the auction). After that period, the purchased lots are at the Buyer's sole responsibility for insurance.

**Export of cultural goods** The export of any property from France or import into any other country may be subject to one or more export or import licences being granted. It is the buyer's responsibility to obtain

any relevant export or import licence.

Buyers are reminded that property purchased must be paid for immediately after the auction.

The denial of any export or import licence required or any delay in obtaining such licence cannot justify the cancellation of the sale or any delay in making payment of the total amount due.

Sold property will only be delivered to the buyer or sent to the buyer at their expense, following his/her written instructions, once the export formalities are complete.

Sotheby's, upon request, may apply for a licence to export your property outside France (a "Passport"). An EU Licence is necessary to export from the European Union cultural goods subject to the EU Regulation on the export of cultural property (EEC No. 3911/92, Official Journal No. L395 of 31/12/92).

A French Passport is necessary to move from France to another Member State of the EU cultural goods valued at or above the relevant French Passport threshold. A French Passport may also be necessary to export outside the European Union cultural goods valued at or above the relevant French Passport limit but below the EU Licence limit.

The following is a selection of some of the categories and a summary of the limits above which either an EU licence or a French Passport is required:

- Watercolours, gouaches and pastels more than 50 years old €30,000
- Drawings more than 50 years old €15,000
- Pictures and paintings in any medium on any material more than 50 years old (other than watercolours, gouaches and pastels above mentioned) €150,000
- Original sculpture or statuary and copies produced by the same process as the original more than 50 years old €50,000
- Books more than 100 years old singly or in collection €50,000
- Means of transport more than 75 years old €50,000
- Original prints, engravings, serigraphs and lithographs with their respective plates and original posters €15,000
- Photographs, films and negatives there of €15,000
- Printed Maps more than 100 years old €15,000
- Incunabula and manuscripts including maps and musical scores single or in collections irrespective of value
- Archaeological items more than 100 years old irrespective of value
- Dismembered monuments more than 100 years old irrespective of value
- Archives more than 50 years old irrespective of value
- Any other antique items, including jewels, more than 50 years old €50,000

Please note that French regulation n°2004-709 dated 16th July 2004 modifying French regulation n°93-124 dated 29th January 1993, indicates that «for the delivery of the French passport, the appendix of the regulation foresees that for some categories, thresholds will be different depending where the goods will be sent to, outside or inside the EU».

We recommend that you keep any document relating to the import and export of property, including any licences, as these documents may be required by the relevant authority.

Please note that when applying for a certificate of free circulation for the property, the authority issuing such certificate may express its intention to acquire the property within the conditions provided by law.

**Sales and Use Taxes** Buyers should note that local sales taxes or use taxes may become payable upon import of items following purchase (for example, use tax may be due when purchased items are imported into certain states in the US). Buyers should obtain their own advice in this regard.

In the event that Sotheby's ships items for a purchaser in this sale to a destination within a US state in which Sotheby's is registered to collect sales tax, Sotheby's is obliged to collect and remit the respective state's sales / use tax in effect on the total purchase price (including hammer price, buyer's premium, shipping costs and insurance) of such items, regardless of the country in which the purchaser resides or is a citizen.

Where the purchaser has provided Sotheby's with a valid Resale Exemption Certificate prior to the release of the property, sales / use tax will not be charged. Clients who wish to provide resale or exemption documentation for their purchases should contact Post Sale Services.

Clients who wish to have their purchased lots shipped to the US by Sotheby's are advised to contact the Post Sale Manager listed in the front of this catalogue before arranging shipping.

**Endangered Species** Items made of or incorporating plant or animal material such as coral, crocodile, ivory, whalebone, tortoiseshell, etc., irrespective of age or value, require a specific licence from the French Ministry of the Environment prior to leaving France. Please note that the ability to obtain an export licence or certificate does not ensure the ability to obtain an import licence or certificate in another country, and vice versa. For example, it is illegal to import African elephant ivory into the United States. Sotheby's suggests that buyers check with their own government regarding wildlife import requirements prior to placing a bid. It is the buyer's responsibility to obtain any export or import licences and/or certificates as well as any other required documentation.

Please note that Sotheby's is not able to assist buyers with the shipment of any lots containing ivory and/or other restricted materials into the United States. A buyer's inability to export or import these lots cannot justify a delay in payment or a sale's cancellation.

**Pre-emption right** The French state retains a pre-emption right on certain works of art and archives which may be exercised during the auction. In case of confirmation of the pre-emption right within fifteen (15) days from the date of the sale, the French state shall be

subrogated in the buyer's position. Considered as works of art, for purposes of pre-emption rights are the following categories:

- (1) Archaeological objects more than 100 years old found during land based and underwater searches of archaeological sites and collections;
- (2) Pieces of decoration issuing from dismembered buildings;
- (3) Watercolours, gouaches and pastels, drawings, collages, prints, posters and their frames;
- (4) Photographs, films and negatives thereof irrespective of the number;
- (5) Films and audio-visual works;
- (6) Original sculptures or statuary or copies obtained by the same process and castings which were produced under the artists or legal descendants control and limited in number to less than eight copies, plus four numbered copies by the artists;
- (7) Contemporary works of art not included in the above categories 3) to 6);
- (8) Furniture and decorative works of art;
- (9) Incunabula and manuscripts, books and other printed documents;
- (10) Collections and specimens from zoological, botanical, mineralogy, anatomy collections ; collections and objects presenting a historical, palaeontological, ethnographic or numismatic interest;
- (11) Means of transport;
- (12) Any other antique objects not included in the above categories 1) to 11)

## EXPLANATION OF SYMBOLS

The following key explains the symbols you may see inside this catalogue.

### □ No Reserve

Unless indicated by a box (□), all lots in this catalogue are offered subject to a reserve. A reserve is the confidential hammer price established between Sotheby's and the seller and below which a lot will not be sold. The reserve is generally set at a percentage of the low estimate and will not exceed the low estimate for the lot as set out in the catalogue or as announced by the auctioneer. If any lots in the catalogue are offered without a reserve, these lots are indicated by a box (□). If all lots in the catalogue are offered without a reserve, a Special Notice will be included to this effect and the box symbol will not be used.

### ○ Guaranteed Property

The seller of lots with this symbol has been guaranteed a minimum price from one auction or a series of auctions. This guarantee may be provided by Sotheby's or jointly by Sotheby's and a third party. Sotheby's and any third parties providing a guarantee jointly with Sotheby's benefit financially if a guaranteed lot is sold successfully and may incur a loss if the sale is not successful. If the Guaranteed Property symbol for a lot is not included in the printing of the auction catalogue, a

pre-sale or pre-lot announcement will be made indicating that there is a guarantee on the lot. If every lot in a catalogue is guaranteed, the Important Notices in the sale catalogue will so state and this symbol will not be used for each lot.

### ▲ Property in which Sotheby's has an Ownership Interest

Lots with this symbol indicate that Sotheby's owns the lot in whole or in part or has an economic interest in the lot equivalent to an ownership interest.

### ⇒ Irrevocable Bids

Lots with this symbol indicate that a party has provided Sotheby's with an irrevocable bid on the lot that will be executed during the sale at a value that ensures that the lot will sell. The irrevocable bidder, who may bid in excess of the irrevocable bid, will be compensated based on the final hammer price in the event he or she is not the successful bidder. If the irrevocable bidder is the successful bidder, he or she will be required to pay the full Buyer's Premium and will not be otherwise compensated. If the irrevocable bid is not secured until after the printing of the auction catalogue, a pre-sale or pre-lot announcement will be made indicating that there is an irrevocable bid on the lot. If the irrevocable bidder is advising anyone with respect to the lot, Sotheby's requires the irrevocable bidder to disclose his or her financial interest in the lot. If an agent is advising you or bidding on your behalf with respect to a lot identified as being subject to an irrevocable bid, you should request that the agent disclose whether or not he or she has a financial interest in the lot.

### ● Restricted Materials

Lots with this symbol have been identified at the time of cataloguing as containing organic material which may be subject to restrictions regarding import or export. The information is made available for the convenience of Buyers and the absence of the symbol is not a warranty that there are no restrictions regarding import or export of the Lot.

Please refer to the section on "Endangered species" in the "Information to Buyers". As indicated in this section, Sotheby's is not able to assist buyers with the shipment of any lots with this symbol into the United States. A buyer's inability to export or import any lots with this symbol cannot justify a delay in payment or a sale's cancellation.

### α VAT

Items sold to buyers whose address is in the EU will be assumed to be remaining in the EU. The property will be invoiced as if it had no VAT symbol (see 'Property with no VAT symbol' above). However, if the property is to be exported from the EU, Sotheby's will re-invoice the property under the normal VAT rules (see 'Property sold with a † symbol' above) as requested by the seller.

Items sold to buyers whose address is outside the EU will be assumed to be exported from the EU. The property will

be invoiced under the normal VAT rules (see 'Property sold with a † symbol' above). Although the hammer price will be subject to VAT this will be cancelled or refunded upon export - see 'Exports from the European Union'. However, buyers who are not intending to export their property from the EU should notify our Client Accounts Department on the day of the sale and the property will be re-invoiced showing no VAT on the hammer price (see 'Property sold with no VAT symbol' above).

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

A complete translation in English of our Conditions of Business is available on [www.sothebys.com](http://www.sothebys.com) or on request +33 (0)1 53 05 53 05

### Article I : Généralités

Les présentes Conditions Générales de Vente, auxquelles s'ajoutent les conditions relatives aux enchères en ligne en direct via le système BIDnow accessibles sur le site internet de Sotheby's ou disponibles sur demande (dites « Conditions BIDnow »), régissent les relations entre, d'une part, la société Sotheby's France S.A.S (« Sotheby's ») agissant en tant que mandataire du (des) vendeur(s) dans le cadre de son activité de vente de biens aux enchères publiques ainsi que de son activité de vente de gré à gré des biens non adjugés en vente publique, et, d'autre part, les acheteurs, les enchérisseurs et leurs mandataires et ayants-droit respectifs.

Dans le cadre des ventes mentionnées au paragraphe précédent, Sotheby's agit en qualité de mandataire du vendeur, le contrat de vente étant conclu entre le vendeur et l'acheteur.

Les présentes Conditions Générales de Vente, les Conditions BIDnow pour les enchères en ligne et toutes les notifications, descriptions, déclarations et autres concernant un bien quelconque, qui figurent dans le catalogue de la vente ou qui sont affichées dans la salle de vente, sont susceptibles d'être modifiées par toute déclaration faite par le commissaire-priseur de ventes volontaires préalablement à la mise aux enchères du bien concerné.

Le « groupe Sotheby's » comprend la société Sotheby's dont le siège est situé aux Etats-Unis d'Amérique, toutes les entités contrôlées par celle-ci au sens de l'article L. 233-3 du Code de Commerce (y compris Sotheby's) ainsi que la société Sotheby's Diamonds et toutes les entités contrôlées par elle au sens de l'article L. 233-3 du Code de Commerce. Le fait de participer à la vente vaut acceptation des présentes Conditions Générales de Vente, des Conditions BIDnow pour les enchères en ligne et des Informations aux Acheteurs.

### AVANT LA VENTE

#### Article II : Obligations du vendeur – déclarations et garanties

Le vendeur garantit à Sotheby's et à l'acheteur :

- (i) qu'il a la pleine propriété non

contestée, ou qu'il est dûment mandaté par la personne ayant la pleine propriété non contestée des biens mis en vente, lesquels sont libres de toutes réclamations, contestations, saisies, réserves de propriété, droits, charges, garanties ou nantissements quelconques de la part de tiers, et qu'il peut ainsi valablement transférer la propriété pleine et entière desdits biens ;

- (ii) que les biens sont en règle avec la réglementation douanière française ; que, dans le cas où les biens, entrés sur le territoire français, proviendraient d'un pays non-membre ou d'un pays membre de l'Union Européenne, légalement ; que les déclarations requises à l'importation et à l'exportation ont été dûment effectuées et les taxes à l'exportation et à l'importation ont été dûment réglées ;

- (iii) qu'il a payé ou paiera toutes les taxes et/ou droits qui sont dus sur le produit de la vente des biens et qu'il a notifié par écrit à Sotheby's le détail des taxes et droits qui sont dus par Sotheby's au nom du vendeur dans tout pays autre que la France ;

- (iv) qu'il a mis à la disposition de Sotheby's toutes les informations concernant les biens mis en vente, notamment toutes les informations relatives au titre de propriété, à l'authenticité, à l'origine, aux obligations fiscales et/ou douanières ainsi qu'à l'état desdits biens.

Le vendeur indemniserait Sotheby's et l'acheteur de tous dommages ou préjudices quelconques qui résulteraient du non-respect partiel ou total de l'une quelconque de ses obligations. Si à tout moment Sotheby's a un doute sérieux quant à la véracité des garanties données par le vendeur et/ou au respect par le vendeur de ses obligations essentielles vis-à-vis de l'acheteur, Sotheby's se réserve le droit d'en informer l'acheteur et, dans le cas où ce dernier demanderait l'annulation de la vente, de consentir à cette annulation au nom du vendeur, ce que le vendeur reconnaît et accepte.

### Article III : État des biens vendus

Tous les biens sont vendus tels quels, dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents. Il est de la responsabilité des enchérisseurs d'examiner chaque bien avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque bien correspond à sa description. Les dimensions sont données à titre indicatif.

### Article IV : Droits de propriété intellectuelle

La vente des biens proposés n'emporte en aucun cas la cession des droits de propriété intellectuelle sur ceux-ci, tels que notamment les droits de reproduction ou de représentation.

### Article V : Indications du catalogue

Les indications portées sur le catalogue sont établies par Sotheby's avec toute la diligence requise d'un opérateur de

ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, sous réserve des rectifications affichées dans la salle de vente avant l'ouverture de la vacation ou de celles annoncées par le commissaire-priseur de ventes volontaires en début de vacation et portées sur le procès-verbal de la vente. Les indications sont établies compte tenu des informations données par le vendeur, des connaissances scientifiques, techniques et artistiques et de l'opinion généralement admise des experts et des spécialistes, existantes à la date à laquelle lesdites indications sont établies.

Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et peuvent faire l'objet de modifications à tout moment avant la vente.

Toute reproduction de textes, d'illustrations ou de photographies figurant au catalogue nécessite l'autorisation préalable de Sotheby's.

#### Article VI : Exposition

Dans le cadre de l'exposition avant-vente, tout acheteur potentiel a la possibilité d'inspecter chaque objet proposé à la vente afin de prendre connaissance de l'ensemble de ses caractéristiques, de sa taille ainsi que de ses éventuelles réparations ou restaurations.

#### Article VII : Ordres d'achat

Bien que les futurs enchérisseurs aient tout avantage à être présents à la vente, Sotheby's peut, sur demande, exécuter des ordres d'achat pour leur compte, y compris par téléphone, télécopie ou messagerie électronique si ce dernier moyen est indiqué spécifiquement dans le catalogue, étant entendu que Sotheby's, ses agents ou préposés, ne porteront aucune responsabilité en cas d'erreur ou omission quelconque dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non-exécution de ceux-ci. Sotheby's se réserve le droit d'enregistrer, dans les conditions prévues par la loi, les enchères portées par téléphone ou par Internet.

Toute personne qui ne peut être présente à la vente aux enchères peut enchérir directement en ligne sur Internet. Les enchères en ligne sont régies par les Conditions BIDnow disponibles sur le site Internet de Sotheby's ou fournies sur demande. Les Conditions BIDnow s'appliquent aux enchères en ligne en sus des présentes Conditions Générales de Vente.

Toute personne physique qui enchérit est réputée agir pour son propre compte. Si l'enchérisseur entend représenter une autre personne, physique ou morale, il doit le notifier par écrit à Sotheby's avant la vente. Sotheby's se réserve le droit de refuser si la personne représentée n'est pas suffisamment connue de Sotheby's. En tout état de cause, l'enchérisseur demeure solidairement responsable avec la personne qu'il représente de l'exécution des engagements incombant à tout acheteur en vertu de la loi, des présentes Conditions Générales de Vente et des conditions BIDnow. En cas de contestation de la part de la personne représentée, Sotheby's pourra tenir l'enchérisseur pour seul responsable de l'enchère en cause.

#### Article VIII : Prix de réserve

Sauf indication contraire, tous les lots figurant au catalogue sont offerts à la vente avec un prix de réserve. Le prix de réserve est le prix minimum confidentiel, arrêté avec le vendeur, au-dessous duquel le bien ne peut être vendu. Ce prix ne peut être fixé à un montant supérieur à l'estimation la plus basse figurant dans le catalogue ou annoncée publiquement par le commissaire-priseur de ventes volontaires et consignée au procès-verbal.

#### Article IX : Retrait des biens

Sotheby's pourra, sans que sa responsabilité puisse être engagée, retirer de la vente les biens proposés à la vente pour tout motif légitime (notamment en cas de (i) non-respect par le vendeur de ses déclarations et garanties, (ii) de doute légitime sur l'authenticité du bien proposé à la vente, ou (iii) à la suite d'une opposition formulée par un tiers quel qu'en soit le bien fondé, ou (iv) si, compte tenu des circonstances, la mise en vente du Bien pourrait porter atteinte à la réputation de Sotheby's ou (v) en application d'une décision de justice, ou (vi) en cas de révocation par le vendeur de son mandat). Si Sotheby's a connaissance d'une contestation relative au titre de propriété du bien que le vendeur a confié à Sotheby's ou relative à une sûreté ou un privilège grevant celui-ci, Sotheby's ne pourra remettre ledit bien au vendeur tant que la contestation n'aura pas été résolue en faveur du vendeur.

#### Article X : Experts extérieurs

Conformément à l'article L. 321-29 du Code de commerce, Sotheby's peut faire appel à des experts extérieurs pour l'assister dans la description, la présentation et l'estimation de biens. Lorsque ces experts interviennent dans l'organisation de la vente, mention de leur intervention est faite dans le catalogue. Si cette intervention se produit après l'impression du catalogue, mention en est faite par le commissaire-priseur dirigeant la vente avant le début de celle-ci et cette mention est consignée au procès-verbal de la vente. Sotheby's s'assure préalablement que les experts extérieurs auxquels elle a recours ont souscrit une assurance couvrant leur responsabilité professionnelle, étant précisé que Sotheby's demeure solidairement responsable avec ces experts. Sauf indication contraire, les experts extérieurs intervenant dans les ventes de Sotheby's ne sont pas propriétaires des biens offerts à la vente.

#### PENDANT LA VENTE

#### Article XI : Déroulement de la vente

Le commissaire-priseur de ventes volontaires dirigeant la vente prononce les adjudications. Il assure la police de la vente et peut faire toutes réquisitions pour y maintenir l'ordre. A l'ouverture de chaque vacation, le commissaire-priseur de ventes volontaires fait connaître les modalités

de la vente et des enchères. Chaque bien est identifié par un numéro qui correspond au numéro qui lui est attribué dans le catalogue de la vente. Sauf déclaration contraire du commissaire-priseur de ventes volontaires, la vente est effectuée dans l'ordre de la numérotation des biens, étant précisé que, avant ou pendant la vente, Sotheby's peut procéder à des retraits de biens de la vente conformément à la loi. Le commissaire-priseur de ventes volontaires commence les enchères au niveau qu'il juge approprié et les poursuit de même. Il peut porter des enchères successives ou répondre jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.

En cas de doute sur la validité de toute enchère, et notamment en cas d'enchères simultanées, le commissaire-priseur de ventes volontaires peut, à sa discrétion, annuler l'enchère portée et poursuivre la procédure de vente aux enchères du bien concerné. Sotheby's se réserve la possibilité de ne pas prendre l'enchère portée par ou pour le compte d'un enchérisseur si celui-ci a été précédemment en défaut de paiement ou a été impliqué dans des incidents de paiement, de telle sorte que l'acceptation de son enchère pourrait mettre en cause la bonne fin de la vente aux enchères.

Le commissaire-priseur de ventes volontaires peut, si le vendeur en est d'accord, procéder à toute division des biens mis en vente. Il peut aussi procéder à la réunion des biens mis en vente par un même vendeur.

#### Article XII : Adjudication / Transfert de propriété / Transfert de risque

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'acheteur sous réserve que le commissaire-priseur de ventes volontaires accepte la dernière enchère en déclarant le lot adjudgé. Un contrat de vente entre l'acheteur et le vendeur sera alors formé, à moins que, après qu'un lot ait été adjudgé, il apparaisse qu'une erreur a été commise ou une contestation est élevée. Dans ce cas, le commissaire-priseur de ventes volontaires aura la faculté discrétionnaire de constater que la vente de ce lot n'est pas formée et pourra décider, selon le cas, de désigner un autre adjudicataire, ou de poursuivre les enchères, ou d'annuler la vente et de remettre en vente le lot concerné. Cette faculté devra être mise en œuvre avant que le commissaire-priseur de ventes volontaires ne prononce la fin de la vacation. Les ventes seront définitivement formées à la clôture de la vacation. Si une contestation s'élève après la vacation, le procès-verbal de la vente fera foi.

L'acheteur ne deviendra propriétaire du bien adjudgé qu'à compter du règlement effectif à Sotheby's du prix d'adjudication, et des commissions et frais dus.

Cependant, tous les risques afférents au bien adjudgé seront transférés à la charge de l'acheteur à l'expiration d'un délai de 30 (trente) jours suivant la date de la vente, le jour de la vacation étant inclus dans le calcul. Si le lot est retiré par l'acheteur avant l'expiration de ce délai, le

transfert de risques interviendra lors du retrait du bien par l'acheteur.

En cas de dommages (notamment perte, vol ou destruction) causés au bien adjudgé, survenant avant le transfert des risques à l'acheteur et après le paiement effectif à Sotheby's du prix d'adjudication, et des commissions et frais dus, l'indemnité versée par Sotheby's à l'acheteur ne pourra être supérieure au prix d'adjudication (hors taxes). Aucune indemnité ne sera due dans les cas suivants : (i) dommages causés aux encadrements et verres recouvrant les biens achetés, (ii) dommages causés par un tiers à qui le bien a été confié en accord avec l'acheteur, en ce compris les erreurs de traitement (notamment travaux de restauration, encadrement ou nettoyage), (iii) dommages causés de manière directe ou indirecte, par les changements d'humidité ou de température, l'usure normale, la détérioration progressive ou le vice caché (notamment la vermoulture), (iv) dommages causés par les guerres ou les armes de guerre utilisant la fission atomique ou la contamination radioactive, les armes chimiques, biochimiques ou électromagnétiques.

#### Article XIII : Droit de préemption

L'État français dispose d'un droit de préemption sur certaines œuvres d'art et archives, dont l'exercice, au cours de la vente, doit être confirmé dans un délai de 15 (quinze) jours suivant la date de la vente. En cas de confirmation dans ce délai, l'État français est subrogé à l'acheteur.

#### APRÈS LA VENTE

#### Article XIV : Commission d'achat

L'acheteur est tenu de payer à Sotheby's, en sus du prix d'adjudication, une commission qui fait partie du prix d'achat. Le montant HT de la commission d'achat est de 25% du prix d'adjudication sur la tranche jusqu'à 180 000 € inclus, de 20% sur la tranche supérieure à 180 000 € jusqu'à 2 000 000 € inclus, et de 12,9% sur la tranche supérieure à 2 000 000 €, la TVA ou toute taxe similaire au taux en vigueur calculée sur la commission étant ajoutée et prélevée en sus par Sotheby's.

#### Article XV : Règlement

Dès qu'un bien est adjudgé, l'acheteur doit présenter au commissaire-priseur dirigeant la vente ou à ses assistants, le numéro sous lequel il est enregistré et acquitter immédiatement le montant du prix d'adjudication, de la commission d'achat, et des frais de vente en euros. L'acheteur doit procéder à l'enlèvement de ses achats à ses propres frais. Conformément à l'article L. 321-6 du Code de commerce, les fonds détenus par Sotheby's pour le compte de tiers sont portés sur des comptes destinés à ce seul usage ouverts dans un établissement de crédit. En outre, Sotheby's a souscrit auprès d'organismes d'assurance ou de cautionnement des contrats garantissant la représentation de ces fonds.

## Article XVI : Défaut de paiement de l'acheteur

En cas de défaut de paiement de l'acheteur, Sotheby's lui adressera une mise en demeure. Si cette mise en demeure reste infructueuse :

(a) le vendeur pourra choisir de remettre en vente le bien sur folle enchère. Le vendeur devra faire connaître à Sotheby's sa décision de remettre le bien en vente sur folle enchère dès que Sotheby's l'aura informé de la défaillance de l'acheteur, et au plus tard dans les trois (3) mois suivant la date de la vente. Sotheby's remettra alors le bien aux enchères. Si le prix atteint par le bien à l'issue de cette nouvelle vente aux enchères est inférieur au prix atteint lors de l'enchère initiale, le fol enchérisseur devra payer la différence entre l'enchère initiale et la nouvelle enchère (y compris tout différence dans le montant de la commission d'achat ainsi que la TVA ou toute taxe similaire applicable) augmentée de tous frais encourus lors de la nouvelle vente ;

(b) si le vendeur n'indique pas à Sotheby's, dans le délai de trois mois suivant la date de la vente, son intention de remettre en vente le bien sur folle enchère, il sera réputé avoir renoncé à cette possibilité et Sotheby's aura mandat d'agir en son nom et pour son compte et pourra, mais sans y être obligé et sans préjudice de tous les droits dont dispose le vendeur en vertu de la loi :

(i) soit notifier à l'acquéreur défaillant la résolution de plein droit de la vente ; la vente sera alors réputée ne jamais avoir eu lieu et l'acquéreur défaillant demeurera redevable des frais, accessoires et pénalités éventuellement dus ;

(ii) soit poursuivre l'exécution forcée de la vente et le paiement du prix d'adjudication (augmenté de tous les frais, commission et taxes dus), pour son propre compte et/ou pour le compte du vendeur, sous réserve dans ce dernier cas que Sotheby's ait obtenu préalablement du vendeur un mandat spécial et écrit à cet effet.

Sotheby's tiendra le vendeur informé de toutes démarches accomplies au nom du vendeur.

Par ailleurs, Sotheby's décline toute responsabilité quant aux conséquences, quelles qu'elles puissent être, d'une fausse déclaration et/ou d'un défaut de paiement de l'acheteur

## Article XVII : Conséquences pour l'acheteur d'un défaut de paiement

Quelle que soit l'option retenue conformément à l'Article XVI (remise en vente sur folle enchère, résolution de plein droit de la vente ou exécution forcée de la vente) :

(a) L'acquéreur défaillant sera tenu, du seul fait de son défaut de paiement, de payer :

(i) tous les frais et accessoires, de quelque nature qu'ils soient, relatifs au défaut de paiement (en ce inclus, tous les frais liés à la remise en vente du bien sur

folle enchère si cette option est choisie par le vendeur) ;

(ii) des pénalités de retard calculées en appliquant, pour chaque jour de retard, un taux EURIBOR 1 mois augmenté de six cents (600) points de base sur la totalité des sommes dues (le nombre de jours de retard étant rapportés à une année de 365 jours) ; et (iii) des dommages et intérêts permettant de compenser intégralement le (ou les) préjudice(s) causé(s) par le défaut de paiement au vendeur, à Sotheby's et à tout tiers.

(b) Sotheby's pourra discrétionnairement décider de communiquer au vendeur les nom et adresse de l'acheteur afin de permettre au vendeur de poursuivre l'acheteur en justice pour recouvrer les montants qui lui sont dus ainsi que les frais de justice et s'efforcera d'en informer l'acheteur préalablement.

(c) Sotheby's pourra exercer tous les droits et recours sur tous les biens de l'acquéreur défaillant se trouvant en la possession de toute société du groupe Sotheby's.

## Article XVIII : Exportation et importation

L'exportation de tout bien de France, et l'importation dans un autre pays, peuvent être sujettes à une ou plusieurs autorisations (d'exportation ou d'importation). Il est de la responsabilité de l'acheteur d'obtenir toute autorisation nécessaire à l'exportation ou à l'importation. Le refus de toute autorisation d'exportation ou d'importation ou tout retard consécutif à l'obtention d'une telle autorisation ne justifiera ni la résolution ou l'annulation de la vente par l'acheteur ni un retard de paiement du bien.

## Article XIX : Remise des biens

Sotheby's décline toute responsabilité au titre de l'emballage et du transport des biens.

Le bien adjudgé ne peut être délivré à l'acheteur que lorsque (i) Sotheby's a perçu le paiement intégral effectif du prix d'adjudication, de la commission d'achat, et des frais de vente de celui-ci, augmentés de toutes taxes y afférentes, ou lorsque toute garantie satisfaisante lui a été donnée sur ledit paiement, et (ii) l'acheteur a délivré à Sotheby's tout document permettant de s'assurer de son identité (que ce soit, selon le cas, une personne physique ou une personne morale).

Sotheby's est autorisée à exercer un droit de rétention sur le bien adjudgé, ainsi que sur tout autre bien appartenant à l'acheteur et détenu par Sotheby's jusqu'au paiement effectif de l'intégralité des sommes dues par l'acheteur ou jusqu'à la réception d'une garantie de paiement satisfaisante.

## Article XX : Biens non enlevés par l'acheteur

Les biens vendus dans le cadre d'une vente aux enchères ou d'une vente de gré à gré, qui ne sont pas enlevés par l'acheteur seront, à l'expiration d'un délai

de 30 jours suivant l'adjudication ou la vente de gré à gré (le jour de la vente étant inclus dans ce délai), entreposés aux frais, risques et périls de l'acheteur, puis transférés, aux frais de l'acheteur, auprès d'une société de gardiennage désignée par Sotheby's, le dépôt auprès de la société de gardiennage restant aux frais, risques et périls de l'acheteur.

Si les biens ne sont pas enlevés dans l'année suivant l'expiration du délai de 30 jours mentionné au précédent paragraphe, Sotheby's sera autorisée à mettre en vente aux enchères lesdits biens, sans prix de réserve, le mandat de vente à cet effet étant donné au profit de Sotheby's par les présentes. Les conditions générales de vente applicables à ces enchères seront celles en vigueur au moment de la vente.

Tous les produits de cette vente seront consignés par Sotheby's sur un compte spécial, après déduction par Sotheby's de toute somme qui lui est due, comprenant les frais d'entreposage encourus jusqu'à la revente du bien.

## Article XXI : Résolution de la vente pour défaut d'authenticité de l'œuvre vendue

Dans les cinq années suivant la date d'adjudication, et s'il est établi d'une manière jugée satisfaisante par Sotheby's que le bien acquis n'est pas authentique, l'acheteur pourra obtenir de Sotheby's le remboursement du prix payé par lui (commissions et TVA incluses) dans la devise de la vente d'origine après avoir notifié à Sotheby's sa décision de se prévaloir de la présente clause résolutoire et avoir restitué le bien à Sotheby's dans l'état dans lequel il se trouvait à la date de la vente et sous réserve de pouvoir transférer la propriété pleine et entière du bien libre de toutes réclamations quelconques de la part de tiers. La charge de la preuve du défaut d'authenticité, ainsi que tous les frais afférents au retour du bien demeureront à la charge de l'acheteur. Sotheby's pourra exiger que deux experts indépendants qui, de l'opinion à la fois de Sotheby's et de l'acheteur, sont d'une compétence reconnue soient missionnés aux frais de l'acheteur pour émettre un avis sur l'authenticité du bien. Sotheby's ne sera pas liée par les conclusions de ces experts et se réserve le droit de solliciter l'avis d'autres experts à ses propres frais.

## DISPOSITIONS GÉNÉRALES

### Article XXII : Protection des données

Nous conserverons et traiterons vos informations personnelles et nous pourrions être amenés à les partager avec les autres sociétés du groupe Sotheby's uniquement dans le cadre d'une utilisation conforme à notre Politique de Confidentialité publiée sur notre site Internet [www.sothebys.com](http://www.sothebys.com) ou disponible sur demande par courriel à l'adresse suivante : [enquiries@sothebys.com](mailto:enquiries@sothebys.com).

## Article XXIII : Loi applicable - Jurisdiction compétente - Autonomie des dispositions

Les présentes Conditions Générales de Vente, chaque vente et tout ce qui s'y rapporte (incluant toutes les enchères réalisées en ligne pour une vente régie par les présentes Conditions Générales de Vente) sont soumises à la loi française. Conformément à l'article L. 321-37 du Code de commerce, le Tribunal de Grande Instance de Paris est seul compétent pour connaître de toute action en justice relative aux activités de vente dans lesquelles Sotheby's est partie. S'agissant des actions contractuelles, les vendeurs et les acheteurs ainsi que les mandataires réels ou apparents de ceux-ci reconnaissent et acceptent que Paris est le lieu d'exécution des prestations de Sotheby's.

Il est rappelé qu'en application de l'article L. 321-17 du Code de commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication.

Sotheby's conserve pour sa part le droit d'intenter toute action devant les tribunaux compétents du ressort de la Cour d'Appel de Paris ou tout autre tribunal de son choix.

Si l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente était déclarée nulle ou inapplicable, cela n'affectera pas la validité des autres dispositions des présentes qui demeureront parfaitement valables et efficaces.

En cas de divergence entre la version française des présentes Conditions Générales de Vente et une version dans une autre langue, la version française fait foi.

Septembre 2018

## ESTIMATIONS ET CONVERSIONS

### ESTIMATIONS EN EUROS

Les estimations imprimées dans le catalogue sont en Euros.

Pour guider les acheteurs éventuels, ces estimations peuvent être converties aux taux suivants, taux en vigueur lors de la mise sous presse du catalogue.

**1 € = 1.15 \$**

**1 € = 0.89 £**

D'ici le jour de la vente, les taux auront certainement varié et nous recommandons aux acheteurs de les vérifier avant d'enchérir.

Lors de la vente, un convertisseur de monnaies suit les enchères en cours. Les valeurs affichées dans les autres monnaies ne sont qu'une aide, les enchères étant passées exclusivement en Euros. Sotheby's n'est pas responsable des erreurs qui peuvent intervenir lors des opérations de conversions.

Le paiement des lots est dû en Euros, mais le montant équivalent dans une autre monnaie peut être accepté au taux du jour de la vente.

Le règlement est fait au vendeur en Euros.

### ESTIMATES IN EUROS

The estimates printed in the catalogue are in Euros.

As a guide to potential buyers, estimates for this sale can be converted at the following rate, which was current at the time of printing. These estimates may be rounded:

**1 € = 1.15 \$**

**1 € = 0.89 £**

By the date of the sale this rate is likely to have changed, and buyers are recommended to check before bidding.

During the sale Sotheby's may provide a screen to show currency conversions as bidding progresses. This is intended for guidance only and all bidding will be in Euros. Sotheby's is not responsible for any error or omissions in the operation of the currency converter.

Payment for purchases is due in Euros, however the equivalent amount in any other currency will be accepted at the rate prevailing on the day that payment is received in cleared funds.

Settlement is made to vendors in the currency in which the sale is conducted.

## ENTREPOSAGE ET ENLEVEMENT DES LOTS

Les lots achetés ne pourront être enlevés qu'après leur paiement et après que l'acheteur a remis à Sotheby's tout document permettant de s'assurer de son identité. (Veuillez vous référer au paragraphe 4 des Informations Importantes Destinées aux Acheteurs). Tous les lots pourront être retirés pendant ou après chaque vacation au 6 rue de Duras, 75008 Paris, sur présentation de l'autorisation de délivrance du Post Sale Services de Sotheby's.

Nous recommandons vivement aux acheteurs de prendre contact avec le Post Sale Services afin d'organiser la livraison de leurs lots après paiement

intégral de ceux-ci.

Dès la fin de la vente, les lots sont susceptibles d'être transférés dans un garde-meubles tiers :

VULCAN ART SERVICES  
135, rue du Fossé Blanc 92230  
Gennevilliers  
Tél. +33 (0)1 41 47 94 00  
Fax. +33 (0)1 41 47 94 01  
Horaires d'ouverture : 8h30 – 12h / 14h – 17h  
(vendredi fermeture à 16h)

Veuillez noter que les frais de manutention et d'entreposage sont pris en charge par Sotheby's pendant les 30 premiers jours suivants la vente, et qu'ils sont à la charge de l'acheteur après ce délai.

### RESPONSABILITE EN CAS DE PERTE OU DOMMAGE DES LOTS

Il appartient aux acheteurs d'effectuer les démarches nécessaires le plus rapidement possible. A cet égard, il leur est rappelé que Sotheby's n'assume aucune responsabilité en cas de perte ou dommage causés aux lots au-delà d'un délai de 30 (trente) jours suivant la date de la vente.

Veuillez-vous référer à l'Article XII des conditions générales de vente relatif au *Transfert de risque*.

Tout lot acquis n'ayant pas été retiré par l'acheteur à l'expiration d'un délai de 30 jours suivant la date de la vente (incluant la date de la vacation) sera entreposé aux frais, risques et périls de l'acheteur. L'acheteur sera donc lui-même chargé de faire assurer les lots acquis.

### FRAIS DE MANUTENTION ET D'ENTREPOSAGE

Pour tous les lots achetés qui ne sont pas enlevés dans les 30 jours suivant la date de la vente, il sera perçu des frais hors taxes selon le barème suivant :

- **Biens de petite taille** (tels que bijoux, montres, livres et objets en céramique) : frais de manutention de 25 EUR par lot et frais d'entreposage de 2.50 EUR par jour et par lot.
- **Tableaux et Biens de taille moyenne** (tels que la plupart des peintures et meubles de petit format) : frais de manutention de 35 EUR par lot et frais d'entreposage de 5 EUR par jour et par lot.
- **Tableaux, Mobilier et Biens de grande taille** (biens dont la manutention ne peut être effectuée par une personne seule) : frais de manutention de 50

EUR par lot et frais d'entreposage de 10 EUR par jour et par lot.

- **Biens de taille exceptionnelle** (tels que les sculptures monumentales) : frais de manutention de 100 EUR par lot et frais d'entreposage de 12 EUR par jour et par lot.

La taille du lot sera déterminée par Sotheby's au cas par cas (les exemples donnés ci-dessus sont à titre purement indicatif).

Tous les frais sont soumis à la TVA, si applicable.

Le paiement de ces frais devra être fait à l'ordre de Sotheby's auprès du Post Sale Services à Paris.

Pour les lots dont l'expédition est confiée à Sotheby's, les frais d'entreposage cesseront d'être facturés à compter de la réception du paiement par vos soins à Sotheby's, après acceptation et signature du devis de transport.

### Contact

Pour toute information, veuillez contacter notre Post Sale Services :

Du lundi au vendredi : 9h30 – 12h30 et 14h – 18h

T : +33 (0)1 53 05 53 67

F : +33 (0)1 53 05 52 11

E : [frpostsaleservices@sothebys.com](mailto:frpostsaleservices@sothebys.com)

## COLLECTION OF PURCHASES

Purchased lots can only be collected after payment in full in cleared funds has been made (please refer to paragraph 4 of Information to Buyers) and appropriate identification has been provided.

All lots will be available for collection during or after each sale session at 6 rue de Duras, 75008 Paris on presentation of the paid invoice with the release authorisation from Sotheby's Post Sale Services.

We recommend to our buyer clients to contact the Post Sale Services in order to organise the shipment of their purchases once payment has been cleared.

Once the sale is complete, the lots may be transferred to a third party warehouse:

VULCAN ART SERVICES  
135, rue du Fossé Blanc 92230  
Gennevilliers  
Tel. +33 (0)1 41 47 94 00  
Fax. +33 (0)1 41 47 94 01  
Opening hours: 8.30-12AM/2-5PM  
(Friday closed at 4PM)

Please note that handling costs and storage fees are borne by Sotheby's during the first 30 days after the sale, but will be at the buyer's expense after this time.

### LIABILITY FOR LOSS AND DAMAGE FOR PURCHASED LOTS

Purchasers are requested to arrange clearance as soon as possible and are reminded that Sotheby's accepts liability for loss or damage to lots for a maximum period of thirty (30) calendar days following the date of the auction. Please refer to clause XII Transfer of Risk of the Conditions of Business for buyers. Purchased lots not collected by the buyer after 30 days following the auction sale (including the date of the sale) will be stored at the buyer's risk and expense. Therefore the purchased lots will be at the buyer's sole responsibility for insurance.

### STORAGE AND HANDLING CHARGES

Any purchased lots that have not been collected within 30 days from the date of the auction will be subject to handling and storage charges at the following rates:

- **Small items** (such as jewellery, watches, books or ceramics) : handling fee of 25 EUR per lot plus storage charges of 2.50 EUR per day per lot.
- **Paintings, Furniture and Medium Items** (such as most paintings or small items of furniture) : Handling fee of 35 EUR per lot plus storage charges of 5 EUR per day per lot.
- **Paintings, Furniture and Large items** (items that cannot be lifted or moved by one person alone) : Handling fee of 50 EUR per lot plus storage charges of 10 EUR per day per lot.
- **Oversized Items** (such as monumental sculptures) : Handling fee of 100 EUR per lot plus storage charges of 12 EUR per day per lot.

A lot's size will be determined by Sotheby's on a case by case basis (typical examples given above are for illustration purposes only). All charges are subject to VAT, where applicable. All charges are payable to Sotheby's at Post Sale Services.

Storage charges will cease for purchased lots which are shipped through Sotheby's from the date on which we have received a signed quote acceptance and its payment from you.

### Contact

Post Sale Services (Mon – Fri 9:30am – 12:30pm / 2:00pm – 6:00pm)

T : +33 (0)1 53 05 53 67

F : +33 (0)1 53 05 52 11

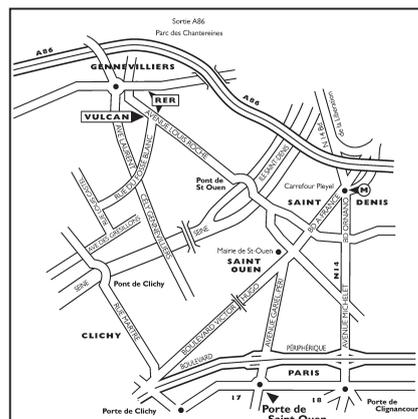
E : [frpostsaleservices@sothebys.com](mailto:frpostsaleservices@sothebys.com)

7/14 PARIS\_ENTREPOSAGE

## GLOSSAIRE DES TERMES

Toute indication concernant l'identification de l'artiste, l'attribution, l'origine, la date, l'âge, la provenance et l'état est l'expression d'une opinion et non pas une constatation de fait. Pour former son opinion, Sotheby's se réserve le droit de consulter tout expert ou autorité qu'elle estime digne de confiance et de suivre le jugement émis par ce tiers.

## PLAN D'ACCÈS



Nous vous conseillons de lire attentivement les Conditions Générales de Vente ci-dessus publiées sur la Plateforme Internet avant de prendre part à une vente, en particulier les Articles III (Etat des biens vendus), V (Indications du Catalogue) et XXI (Résolution de la vente d'un Lot pour défaut d'authenticité de l'œuvre vendue).

Les exemples suivants explicitent la terminologie utilisée pour la présentation des lots.

**1. « Hubert Robert » :**

A notre avis, il s'agit d'une œuvre de l'artiste. Lorsque le(s) prénom(s) est inconnu, des astérisques suivis du nom de l'artiste, précédés ou non d'une initiale, indiquent que, à notre avis, l'œuvre est de l'artiste cité.

Le même effet s'attache à l'emploi du terme « par » ou « de » suivie de la désignation de l'auteur.

**2. « Attribué à ... Hubert Robert »**

A notre avis, l'œuvre a été exécutée pendant la période de production de l'artiste mentionné et des présomptions sérieuses désignent celui-ci comme l'auteur vraisemblable, cependant la certitude est moindre que dans la précédente catégorie.

**3. « Atelier de ... Hubert Robert »**

A notre avis, il s'agit d'une œuvre exécutée par une main inconnue de l'atelier ou sous la direction de l'artiste.

**4. « Entourage de ... Hubert Robert »**

A notre avis, il s'agit d'une œuvre d'une main non encore identifiée, distincte de celle de l'artiste cité mais proche de lui, sans être nécessairement un élève.

**5. « Suiveur de ... Hubert Robert »**

A notre avis, il s'agit d'une œuvre d'un artiste travaillant dans le style de l'artiste, contemporain ou proche de son époque, mais pas nécessairement son élève.

**6. « Dans le goût de ... A la manière de ... Hubert Robert »**

A notre avis, il s'agit d'une œuvre dans le style de l'artiste mais exécuté à une date postérieure à la période d'activité de l'artiste.

**7. « D'après ... Hubert Robert »**

A notre avis, il s'agit d'une copie, qu'elle qu'en soit la date, d'une œuvre connue de l'artiste.

**8. « Signé ... Daté ... Inscrit... Hubert Robert »**

A notre avis, il s'agit d'une œuvre signée ou datée par l'artiste ou sur laquelle il a inscrit son nom.

**9. « Porte une signature ... Porte une date ... Porte une inscription ... Hubert Robert »**

A notre avis, il s'agit d'une œuvre dont la signature, la date ou l'inscription ont été portées par une autre main que celle de l'artiste.

Les dimensions sont données dans l'ordre suivant : la hauteur précède la largeur.

## GLOSSARY OF TERMS

Any statement as to authorship, attribution, origin, date, age, provenance and condition is a statement of opinion and is not to be taken as a statement of fact. Sotheby reserves the right, in order to form its opinion, to consult an expert or any reliable authority and to follow its judgment.

Please read carefully the terms of the Conditions of Business for Buyers mentioned above before you take part in an auction, in particular Conditions III (Condition of items offered for sale), V (Catalogue descriptions) and XXI (Rescission of the sale for lack of authenticity of the item sold).

The following are examples of the terminology used in presenting the lots.

**1. 'Hubert Robert'**

In our opinion a work by the artist. When the artist's forename(s) is not known, a series of asterisks, followed by the surname of the artist, whether preceded by an initial or not, indicates that in our opinion the work is by the artist named. The same effect is attached to the use of the term "by" or "of" followed by the designation of the author.

**2. 'Attributed to... Hubert Robert'**

In our opinion probably the work was created at a time when the artist mentioned was active and there are serious grounds which lead to believe that it is from the artist's hand, but less certainty as to authorship is expressed than in the preceding category.

**3. 'Studio of ... Hubert Robert'**

In our opinion a work by an unknown hand in the studio of the artist or may have been executed under the artist's direction.

**4. 'Circle of ... Hubert Robert'**

In our opinion a work by an as yet unidentified but distinct hand, closely associated with the named artist but not necessarily his pupil.

**5. 'Follower of... Hubert Robert'**

In our opinion a work by an artist, working in the style of the artist, contemporary or close to his time but not inevitably his pupil.

**6. 'In the manner of ... Hubert Robert'**

In our opinion a work in the style of the artist and of a later date.

**7. 'After ... Hubert Robert'**

In our opinion a copy of a known work of the artist.

**8. The term 'signed... and/or dated... and/or inscribed... Hubert Robert'**

Means that in our opinion the signature and/or date and/or inscription are from the hand of the artist.

**9. The term 'bears a signature... and/or date... and/or inscription...Hubert Robert'**

Means that in our opinion the signature and/or date and/or inscription have been added by another hand. Dimensions are given height before width.

## Notes

---

## Département International

---

La liste complète de nos bureaux et salles de ventes à travers le monde est disponible sur sothebys.com, vous y trouverez également toutes les informations détaillées concernant les services de Sotheby's.

### London

Brandei Estes  
Justine Gruser  
Charlotte Gardner  
+44 (0)20 7293 5430

### Paris

Jonas Tebib  
Laura Borsik  
+33 (0)1 53 05 52 41

### New York

Emily Bierman  
Anaïs Feyeux  
Aimee Pflieger  
Hermione Sharp  
Lucie Kessler  
+1 212 894 1149

### Amsterdam

Annita Schuiten  
+31 20 550 2206

### Brussels

Deborah Quackelbeen  
+32 2 627 7193

### Cologne

Nadia Abbas  
+49 221 207170

### Copenhagen

Nina Wedell-Wedellsborg  
+45 33 13 55 56

### Dublin

Arabella Bishop  
+353 1 671 1431

### Frankfurt

Nina Buhne  
+49 69 74 07 87

### Hamburg

Katharina Wittgenstein  
+49 40 44 4080

### Madrid

Alexandra Schader  
+34 91 576 5714

### Milan

Roberta dell'Acqua  
+39 02 29 50 02 27

### Monaco

Mark Armstrong  
+37 793 256 268

### Munich

Nicola Keglevich  
+49 89 291 31 51

### Prague

Filip Marco  
+420 224 237 298

### Stockholm

Peder Isacson  
+32 2 648 0080

### Tokyo

Takako Nagasawa  
+813 3230 2755

### Vienna

Kerstin Bauhofer  
+43 1 512 4772

### Zurich

Sybille Britschgi  
+41 44 226 2228

## VENTES À VENIR

Le calendrier complet des ventes internationales ainsi que tous les résultats des ventes sont disponibles sur sothebys.com

### PHOTOGRAPHS ONLINE

2-12 novembre 2018

### MADE IN BRITAIN ONLINE

16-26 novembre 2018

### FASHION PHOTOGRAPHS ONLINE

27 novembre - 7 décembre  
2018

### NOW!

février 2019  
Paris

### PHOTOGRAPHS

2 avril 2019  
New York

### PHOTOGRAPHS

17 mai 2019  
Londres

## Index

---

Adams, Ansel	1
Brassaï	10
Faurer, Louis	12
Kertész, André	3
Man Ray	5
Navara, Frank	8
Rodchenko, Alexander	4
Steichen, Edward	2
Strand, Paul	6, 7
Sudek, Josef	11
Watkins, Margaret	9

## Copyright

---

Lot 1 © The Ansel Adams Publishing Rights Trust  
Lot 2 © The estate of Edward Steichen / Adagp, Paris, 2018  
Lot 3 © Estate of André Kertész  
Lot 4 © Estate of Alexander Rodchenko / Rao, Moscow / Vaga at Ars, New York  
Lot 5 © Man Ray 2015 Trust / Adagp, Paris 2018  
Lot 6, 7 © Aperture Foundation, Inc., Paul Strand Archive  
Lot 8 © Frank Navara  
Lot 9 © 2018 Estate of Margaret Watkins  
Lot 10 © Estate Brassai – Rmn-Grand Palais  
Lot 11 © Estate of Josef Sudek  
Lot 12 © Louis Faurer Estate and Courtesy Howard Greenberg Gallery

### Cover

Lot 6 Paul Strand, Fern, Early Moring Dew, Geoarorgetown, Maine, 1927

© Aperture Foundation, Inc., Paul Strand Archive

### Back Cover

Lot 5 Man Ray, Alberto Giacometti, 1934

© Man Ray 2015 Trust / Adagp, Paris 2018

### Inside Front Cover

Lot 2 Edward Steichen, George Washington Bridge, 1931

© The estate of Edward Steichen / Adagp, Paris, 2018

Lot 4 Alexander Rodchenko, Na Krasnoi Ploshchadi Ritmicheskaja Gimnasti [Ika] (on Red Square Rythmic Gymnastics), 1936

© Estate of Alexander Rodchenko / Rao, Moscow / Vaga at Ars, New York

Lot 10 Brassai, Avenue De L'observatoire Dans Le Brouillard, Vers 1931-1932

© Estate Brassai – Rmn-Grand Palais

Tous les efforts ont été réalisés pour identifier ou mentionner les photographes et ayant-droits des images reproduites au catalogue.

les sources de certaines utilisations n'ayant pu être identifiées, Sotheby's sera ravi de corriger toute erreur ou omission qui lui sera signalée.

### Photographe

Damien Perronnet / ArtDigitalStudio

### Responsable de Fabrication

Barbara-Anne Lowrie, Londres

### Graphiste

Becky Archer

**BOARD OF DIRECTORS**

Domenico De Sole  
**Chairman of the Board**

The Duke of Devonshire  
**Deputy Chairman of the Board**

Tad Smith  
**President and  
Chief Executive Officer**

Jessica Bibliowicz  
Linus W. L. Cheung  
Kevin Conroy  
Daniel S. Loeb  
Olivier Reza  
Marsha E. Simms  
Diana L. Taylor  
Dennis M. Weibling  
Harry J. Wilson

**SOTHEBY'S  
EXECUTIVE MANAGEMENT**

Jill Bright  
**Human Resources  
& Administration  
Worldwide**

Amy Cappellazzo  
**Chairman  
Fine Art Division**

Valentino D. Carlotti  
**Business Development  
Worldwide**

Kevin Ching  
**Chief Executive Officer  
Asia**

Adam Chinn  
**Chief Operating Officer  
Worldwide**

Lauren Gioia  
**Communications  
Worldwide**

David Goodman  
**Digital Development  
& Marketing  
Worldwide**

Mike Goss  
**Chief Financial Officer**

Jane Levine  
**Chief Compliance Counsel  
Worldwide**

Laurence Nicolas  
**Global Managing Director  
Jewelry & Watches**

Jonathan Olsoff  
**General Counsel  
Worldwide**

Jan Prasens  
**Managing Director  
Europe, Middle East, Russia,  
India and Africa**

Allan Schwartzman  
**Chairman  
Fine Art Division**

**SOTHEBY'S INTERNATIONAL  
COUNCIL**

Robin Woodhead  
**Chairman  
Sotheby's International**

Jean Fritts  
**Deputy Chairman**

John Marion  
**Honorary Chairman**

Juan Abelló  
Judy Hart Angelo  
Anna Catharina Astrup  
Nicolas Berggruen  
Philippe Bertherat  
Lavinia Borrromeo  
Dr. Alice Y.T. Cheng  
Laura M. Cha  
Halit Cingillioğlu  
Jasper Conran  
Henry Cornell  
Quinten Dreesmann  
Ulla Dreyfus-Best  
Jean Marc Etlin  
Tania Fares  
Comte Serge de Ganay  
Ann Getty  
Yassmin Ghandehari  
Charles de Gunzburg  
Ronnie F. Heyman  
Shalini Hinduja  
Pansy Ho  
Prince Aamyn Aga Khan  
Catherine Lagrange  
Edward Lee  
Jean-Claude Marian  
Batia Ofer  
Georg von Opel  
Marchesa Laudomia Pucci Castellano  
David Ross  
Patrizia Memmo Ruspoli  
Rolf Sachs  
René H. Scharf  
Biggi Schuler-Voith  
Judith Taubman  
Olivier Widmaier Picasso  
The Hon. Hilary M. Weston,  
CM, CVO, OOnt

**CHAIRMAN'S OFFICE**

**AMERICAS**

Lisa Dennison  
Benjamin Doller  
George Wachter

Thomas Bompard  
Lulu Creel  
August Uribe

**EUROPE**

Oliver Barker  
Helena Newman  
Mario Tavella  
Dr. Philipp Herzog von Württemberg

David Bennett  
Lord Dalmeny  
Claudia Dwek  
Edward Gibbs  
Caroline Lang  
Lord Poltimore

**ASIA**

Patti Wong  
Nicolas Chow  
Quek Chin Yeow



COUVERTURE  
LOT 6  
DOS DE COUVERTURE  
LOT 5  
CETTE PAGE  
LOT 4





**Sotheby's** EST. 1744  
Collectors gather here.